

## SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS (TUNISIE)

S.A., 4 mai 1900.

EN TUNISIE  
Le protectorat français et les Italiens  
par PAUL BOURDE  
(*Le Temps*, 9 avril 1890)

[...] Une mine de plomb argentifère était exploitée dans le djebel-R'ças par une compagnie italienne qui négocie en ce moment la cession de ses droits à une compagnie française. [...]

---

Concession du Djebel-Reças  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 janvier 1897)

Cette mine est située à environ 25 kilomètres au sud-est de Tunis.

La concession actuelle date de 1877 ; elle appartient à la Società metallurgica italiana. Le gisement renferme à la fois du plomb et du zinc ; les premiers travaux avaient surtout pour objet le plomb ; postérieurement, on exploita le zinc. Le concessionnaire fit de grandes dépenses pour les bâtiments de l'administration, la laverie, la fonderie, etc. ; des capitaux importants furent absorbés, qu'il eût mieux valu employer en travaux de recherches, et, finalement, l'exploitation dut être suspendue en 1892. Elle n'a pas été reprise depuis. Quelques tentatives pour vendre la mine ont été faites sans succès par la société concessionnaire. Il semble, cependant, qu'étant donnée la proximité du port de Tunis, il serait intéressant de rechercher, par des travaux neufs, si les gisements du Djebel-Reças ne renferment pas des amas encore inconnus, dont on pourrait tirer un parti avantageux. Les profits à espérer ont toutes chances d'être rémunérateurs, si, comme il y a lieu de s'y attendre, le tramway à voie d'un mètre, qui doit relier la plaine agricole du Mornag au port de Tunis, était mis prochainement en exploitation, et si le concessionnaire de la mine établissait un embranchement particulier pour la joindre à la ligne principale.

## Charles CAMBEFORT, président

Né à Lyon 1<sup>er</sup>, le 3 juillet 1858.

Fils de *Jules* Théodore Cambefort, banquier, et d'Anne Augustine Morin.

Frère d'Oscar Cambefort.

Cousin de Gustave Cambefort (1843-1914).

Marié avec Suzanne de Witt-Guizot, fille de Cornelis, député du Calvados (1871-1875), vice-président du PLM et des Chemins de fer du Sud de l'Autriche, membre du conseil de régie d'Anzin, administrateur des Mines de la Grand-Combe, de la Société générale algérienne et des Chemins de fer lombards. Enfants :

Henriette, mariée à Pierre Schweisguth ; Philippe, inspecteur des finances, aviateur tué en 1918 ; et Germaine mariée au pasteur Georges Boissonnas.

---

Avocat à la Cour d'appel de Paris,

il débute à la maison de banque Jules Cambefort et St-Olive, à Lyon.

Commissaire des comptes des Mines de la Loire

et des Mines de Pontgibaud,

administrateur de la Société des mines du Nord de la Nouvelle-Calédonie (1888),

des Forges de l'Horme,

des Mines et fonderies de Pontgibaud,

de la [Société d'études et d'exploitation du Congo français](#) (août 1893),

de la Foncière-Transports (mars 1894),

de la Compagnie franco-russe des ciments Portland de Guelendjik (oct. 1894),

de la Société centrale de dynamite (1894-1902),

de la London and Paris Mining and Financial Corporation (mines d'Afrique du Sud)

du Comptoir national d'escompte de Paris (1895),

de la [Société lyonnaise d'exploration et d'études](#) (1895),

de l'Urbaine-Incendie et Vie et de l'Urbaine et Seine (Accidents)(mai 1896),

de la Société des générateurs à vaporisation instantanée (système Serpollet)(liquidateur en 1900),

membre du conseil de surveillance, puis administrateur (1897-1901) des Éts Lazare Weiller et Cie : fonderies, laminoirs et tréfilerie de bronzes et cuivres à Angoulême, puis Le Havre,

administrateur de The Continental Hall Signal Company, à Bruxelles (1898),

de la Compagnie générale des eaux (ca 1898)(successeur de son père),

des [Docks et houillères de Tourane](#) (mai 1899)

de la Société des boissons hygiéniques (juin 1899) et de sa suite, la Société laitière Maggi (1913),

président des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie)(1900)

et de la [Baryte de Comines](#) (1901),

administrateur des Forges et aciéries de la Marine (1902),

commissaire aux comptes de la [Compagnie ottomane du port, des quais et entrepôts de Beyrouth](#) (1903-1911)

et de la Compagnie générale des bateaux parisiens (réélu en 1906),

administrateur de l'Union anversoise de tramways et d'entreprises électriques (1904),

1/2

2/2

Administrateur des [Messageries maritimes](#) (mai 1905),  
des [Minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid](#) (avril 1906),  
des [Minerais de fer de Krivoï-Rog](#) (nov. 1906)(successeur les trois fois de son père),  
et de la [Société du Djebel-Sidii](#) (Tunisie)(1907),  
des Mines d'Anderny-Chevillon (1908),  
des [Caoutchouc de Tapanoelie](#) (1908)  
des [Plantations de caoutchouc de Sumatra](#) (1909)  
de la Société immobilière de la rue de Naples, Paris (déc. 1910),  
du [Bône-Guelma](#) (fév. 1911),  
de la [Compagnie des mines de fer de Goa](#) (Indes portugaises)(juin 1911),  
de l'Urbaine-Capitalisation (août 1912),  
de Saint-Gobain (1914)(après en avoir été commissaire des comptes),  
du [Crédit foncier ottoman](#) (1914)

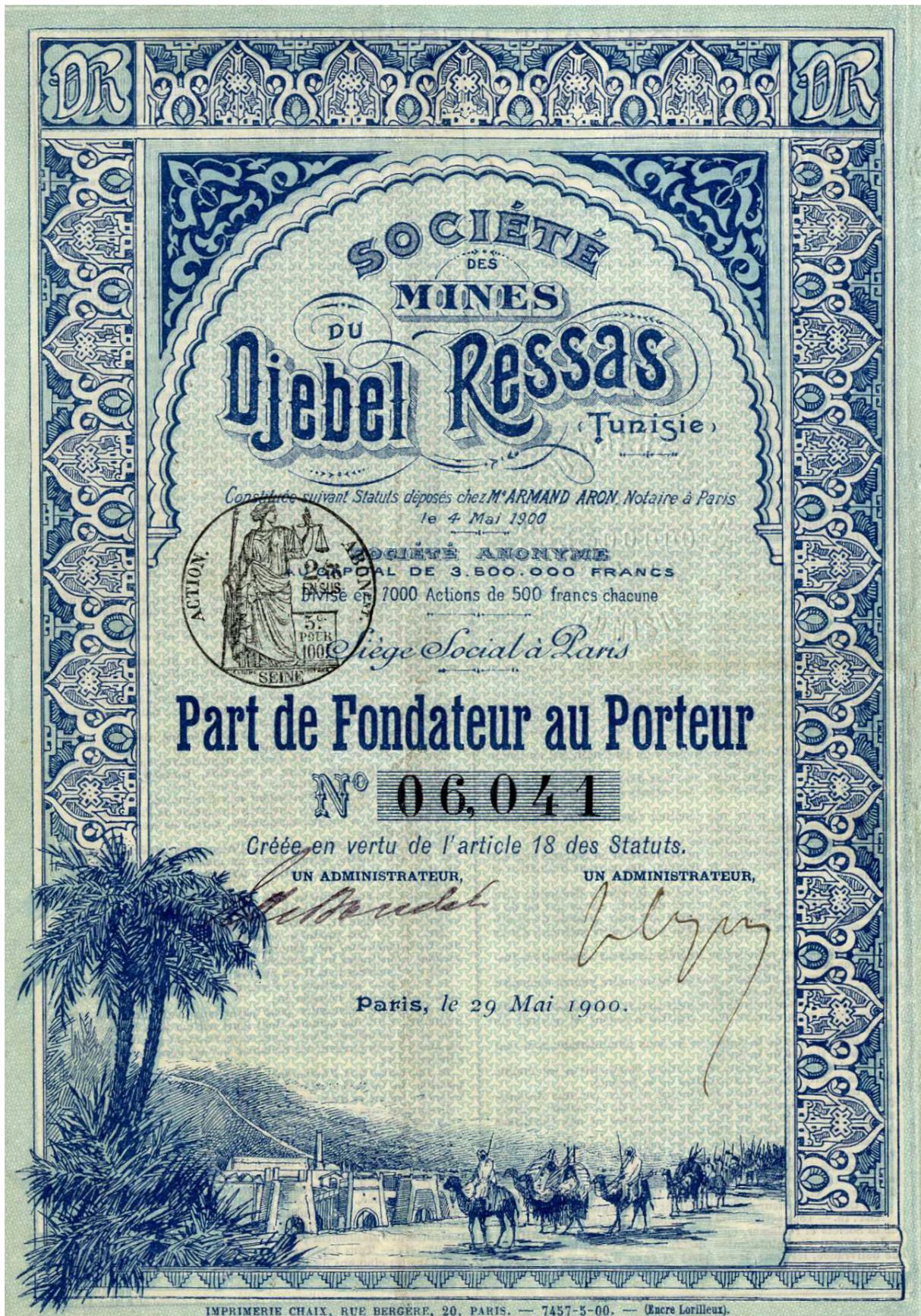
...

---

Trésorier de la Société des Amis de Versailles.

Chevalier de la Légion d'honneur du 27 avril 1915 comme capitaine territorial du service d'état-major. Rayé des cadres le 15 mars 1918 comme chef d'escadron d'artillerie territoriale du service d'état-major.

Décédé à Paris XVII<sup>e</sup>, le 20 mars 1919.



IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 7437-5-00. — (Encre Lorilleux).

Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS, TUNISIE  
Constituée suivant statuts déposés chez Me Armand Aron, notaire à Paris,

le 4 mai 1900

ACTION ABONNEMENT SEINE 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr.
---

Société anonyme  
au capital social de 3.500.000 fr.  
divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune

---

Siège social à Paris

---

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR  
créée en vertu de l'articles 18 des statuts  
Un administrateur (à gauche) : Édouard de Bondeli  
Un administrateur (à droite) : Max Lyon  
Paris, le 29 mai 1900  
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux

---

Constitution  
Société des mines du Djebel-Ressas  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 20 juillet 1900)

D'après un acte reçu par M<sup>e</sup> [Armand] Aron, notaire à Paris, le 4 mai 1900, M. Henri Jacquemont <sup>1</sup>, rentier, demeurant à Paris, rue de Verneuil, 9, a établi les statuts d'une société anonyme conformément à la loi du 24 juillet 1867 et à celle du 1<sup>er</sup> août 1893.

Cette société a pour objet :

1° L'exploitation de mines métalliques, et principalement l'exploitation de gisements de zinc et de plomb en Tunisie ;

2° Le traitement par tous procédés des minerais extraits, et le commerce de tous minerais ;

3° La construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ;

4° L'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ;

5° Le prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes, dans des entreprises analogues ;

6° Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

La société prend la dénomination de : Société des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie).

La durée en est fixée à cinquante ans, à compter du jour de sa constitution définitive.

Le siège social est établi, 44, rue La-Bruyère.

M. Henry Jacquemont apporte à la société, qui en sera propriétaire à compter du jour de sa constitution définitive, une promesse de vente de :

---

<sup>1</sup> Henri (ou Henry) Jacquemont : avocat, fondateur avec la même équipe des Mines de Guelma, des Mines de Tuco-Cheira au Pérou (1905), des Mines de l'Eyrieux en Ardèche (1906) et du Djebel-Sidii en Tunisie (1906-1907). Commissaire aux comptes des Houillères de Bérestow-Krinka, liquidateur de la Cie lyonnaise de gisements aurifères en Guinée (1913). Chef du service des études financières à la Société centrale des banques de province, il perd au front son fils, le capitaine Édouard Jacquemont (*Le Journal des débats*, 2 juillet 1917). Fondé de pouvoir d'une société immobilière, auteur d'une étude sur le remboursement des bons de la Défense nationale (*L'Ouest-Éclair*, 7 mars 1925).

1° La concession de la mine du Djebel-Ressas, située dans les environs de la ville de Tunis, avec toutes annexes et toutes dépendances et accessoires, les biens meubles et immeubles par nature ou par destination en dépendant, le tout dans l'état où ils se trouvent ; les droits de concession accordés par décret du bey de Tunis du 24 avril 1876, lesquels droits ont été confirmés par autre décret du 25 mars 1879 ; ensemble, les modifications apportées en vertu d'un décret du bey du 14 juillet 1879, ainsi que la concession en toute propriété des gisements de plomb, zinc et métaux annexes situés au lieu-dit Djebel-Ressas, dénommée concession Djebel-Ressas, telle qu'elle résulte de deux décrets du bey de Tunis, du 27 juillet 1899 et du 27 janvier 1900 ; 2° tous les minerais existant sur le carreau de la mine ; 3° et le matériel de toute nature servant à l'exploitation de la mine.

Cet apport a lieu à la charge par la société d'exécuter toutes les conditions sous lesquelles cette promesse de vente a été consentie. En rémunération de cet apport, il est attribué à M. Henry Jacquemont 200.000 francs en espèces et 3.000 parts de fondateur. Le capital social est fixé à 3 500.000 francs et divisé en 7.000 actions de 500 francs, entièrement souscrites et libérées du quart. Il est créé, en outre, 10.000 parts de fondateur, attribuées à M. Henry Jacquemont, à concurrence de 3.000, et à raison d'une part par action à chacun des souscripteurs.

Sur les bénéfices nets, il est prélevé : 1° 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; 2° La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre d'intérêt, 6 % des sommes dont leurs actions sont libérées, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent réclamer sur les bénéfices des années subséquentes ; 3° La somme que l'assemblée générale aura fixée, sur la proposition du conseil d'administration, pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissement.

Le surplus sera reparti comme suit : 50 % aux actions de capital et de jouissance ; 35 % aux parts de fondateurs ; 15 % au conseil d'administration.

Ont été nommés administrateurs : MM. Charles Cambefort, administrateur du Comptoir d'Escompte, demeurant à Paris, rue de La-Boétie, 58 ; Maurice Wilmotte <sup>2</sup>, ingénieur des mines, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233. — *Courrier*, 3 juin 1900.

---

<sup>2</sup> Maurice Wilmotte : ingénieur, co-fondateur de la Société auxiliaire des mines (1905), relais français de la Metallgesellschaft, administrateur délégué de la Société minière du Kanguet, administrateur des Mines de Guelma, de la Société du Djebel-Sidii (1907), de la Société anonyme pour la construction du matériel de chemins de fer (1907), des Mines de l'Eyrieux, de la Société d'exploitations minières en Serbie, président de la Compagnie minière du Djendli...

*Jean-Marie-Eugène* MERCIER-PAGEYRAL  
par C.K. et A.L.

Né le 18 juin 1866 à Pézuls (Dordogne).  
Fils de *Jean-Léon* Mercier-Pageyral, employé de forge aux Eyzies-de-Tayac.

Ingénieur des Arts et Manufactures (1889).  
Ingénieur principal des mines de la [Compagnie française des mines du Laurium](#)  
(novembre 1890-janvier 1897)  
Directeur et organisateur de l'exploitation des mines de fer de Batère et Las Indis  
à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales)(1897-1900), pour la maison Joseph Monin & Cie  
Directeur et organisateur de l'exploitation des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie)  
(1900-1918)

Y construit le premier atelier de concentration des minerais établi en Tunisie  
Administrateur des désespérantes [Mines de Guelma](#) (Algérie)(1905).  
Étudie et développe le site de [Djebel-Djerissa](#) (Tunisie)(1906),  
puis devient ingénieur-conseil de cette société.  
Fondateur (1907) et administrateur des Mines de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille  
(zinc dans le Gard).  
Administrateur des médiocres [Mines du Djebel-Guendou](#) (Algérie)(1908).  
Liquidateur des Mines de Cogolin (1917)  
qui avaient pris la suite en 1909 des Mines de Poullaouen.  
Directeur et administrateur général  
de la [Société des Mines de cuivre de Naltagua](#) (Chili)(1918)

Membre de la Société de l'industrie minérale  
Chevalier de la Légion d'honneur du 29 juin 1937 (min. Aff. étr.).

Djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 4 mars 1905)

Pour l'exercice 1904, les bénéfices ont été de fr. 454.604 contre fr. 284.823 en 1903.

Après prélèvement de fr. 300.000 pour les amortissements et de fr. 7.730 pour la réserve, il reste un bénéfice disponible de 146.874 fr., auquel il faut ajouter le report de l'exercice précédent, soit fr. 51.643.

Le dividende pour 1904, fixé à fr. 24 net par action au porteur et à 26 fr. 40 par action nominative, est payable depuis le 1<sup>er</sup> mars.

MINES DU DJEBEL-RESSAS (TUNISIE)  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 mars 1905)

La Société des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie) a été constituée le 4 mai 1900 au capital de 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions de 500 fr. dans le but d'exploiter des gisements de zinc et de plomb en Tunisie, situés dans les environs de Tunis. Les droits de concession accordés par décret du Bey de Tunis ont été transférés à la Société par décret inséré au *Journal officiel de la régence de Tunisie*, le 28 octobre 1900.

Sur le capital de 3.500.000 fr., il a été remis 200.000 francs aux apporteurs qui ont reçu, en outre, 10.000 parts de fondateurs ayant droit à 35 % des bénéfices après l'allocation aux actionnaires d'un intérêt de 6 % non cumulatif et la dotation d'une somme (dont l'importance n'est pas fixée par les statuts) pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissements. Sur le surplus des bénéfices, après le paiement de l'intérêt aux actionnaires et la dotation des réserves, 50 % reviennent aux actionnaires et 15 % au conseil d'administration.

Quatre documents officiels sont à notre disposition pour examiner la marche des affaires depuis la constitution de la société, ce sont les trois rapports présentés aux trois premières assemblées générales et le bilan qui doit être présenté à la quatrième. Ces documents révèlent que la société est sortie de la période de tâtonnements et d'installations que rencontrent toutes sociétés minières dans la période d'organisation.

Le premier exercice, comprenant dix-neuf mois, expirant le 31 décembre 1901, s'est soldé par une perte de 166.614 fr. 48, le compte d'exploitation ayant dû supporter toutes les dépenses de recherches et de développement de la mine. D'autre part, cet exercice a été affecté par la baisse considérable du plomb et du zinc causée par la crise industrielle et commerciale qui sévissait depuis deux ans.

L'exercice 1902 s'est soldé par un bénéfice de 60.207 fr. 03 qui a ramené le solde débiteur du compte de profits et pertes à 106.405 fr. 45. Ce résultat relativement peu favorable a eu pour seule cause les cours très bas des métaux. Les recherches faites pendant cet exercice ont assuré une augmentation des quantités de minerai en vue supérieure au chiffre de l'extraction.

En 1903, la Société des mines du Djebel Ressas a réalisé un profit de 281.823 fr. 28 ramené après amortissements et attribution à la réserve légale et extinction du compte débiteur des exercices précédents (106.405 fr. 45) à 51.642 fr. 54, somme qui a été reportée. Ce meilleur résultat a pu être obtenu grâce à la meilleure tenue des cours du zinc qui, durant l'exercice, ont été en moyenne de £ 20.96 alors que le prix moyen des dix dernières années était de £ 18.27. Ils sont dus aussi aux économies réalisées par l'application du transport mécanique des stériles en dehors de la laverie.

Enfin en 1904, la société, dont la vente de minerai a atteint 1.260.148 fr. 20 au lieu de 1.074.760 fr. 41, a obtenu une réduction importante sur les frais de fusion de minerais de plomb et une diminution du prix du revient des minerais de zinc par l'installation d'un troisième four rotatif de calcination permettant soit de calciner avant relevage une plus grande partie des minerais de zinc, soit de livrer des minerais de zinc calcinés à teneur plus élevée. Les comptes qui seront présentés à la prochaine assemblée et que nous publions plus loin, se balancent par un bénéfice de 402.962 fr. 34, auquel il y a lieu d'ajouter le solde bénéficiaire de l'exercice précédent, en sorte que les actionnaires auront à décider l'emploi d'une somme de 434.604 fr. 88. Le conseil d'administration proposera d'abord un prélèvement de 307.730 fr. 20 en faveur de la réserve légale et des amortissements. Une somme de 198.517 fr. 22 restera par conséquent disponible. C'est cette somme de 198.517 fr. 22 qui figure au bilan au 31 décembre 1904.

Les trois premiers rapports indiquent les productions annuelles de minerai depuis le début de la société (tonnes) :

Ex.	Minerai plomb	Minerai Ziinc calciné	Zincs crus	Totaux
1900-1901	4.636	1.826	—	6.462
1902	8.006	3.993	1.911	13.910
1903	7.755	4.222	3.582	15.559

La production a donc marqué un accroissement satisfaisant qui a dû s'accroître pendant l'exercice 1901 dont on connaît les résultats. Nous venons d'indiquer que l'exploitation a laissé un bénéfice de 402.962 fr. 34, soit une augmentation de 118.139 fr. 06 sur l'exercice 1903.

Il n'est pas sans intérêt de mettre en regard de la production des trois premiers exercices, le prix moyen des métaux (£) :

	1901	1902	1903
Prix moyen du zinc	17	18 1/2	21
Prix moyen du plomb	12 1/2	11 1/4	11 3/4

Les prix en 1904 ont été plus avantageux puisque le cours moyen du zinc a été de £ 23 environ et celui du plomb de £ 12 environ. Les variations de la production et des cours du plomb et du zinc donnent en partie l'explication des résultats financiers que nous venons de rappeler et qui se sont améliorés aussi grâce à la mise en service du chemin de fer de Tunis à Crétéville, aux divers perfectionnements apportés dans l'exploitation qui ont eu une grande répercussion sur le prix de revient.

D'après le dernier rapport, le tonnage du minerai brut prêt à être exploité au 31 décembre 1903, s'élevait à 121.000 tonnes. Ce tonnage a diminué de 22.000 pendant l'exercice 1903 et l'exploitation a porté sur 62.000. Les reconnaissances nouvelles ont donc porté, en 1903, sur 40.000 tonnes. Depuis le 31 décembre 1903, les travaux de recherches ont continué et il est à présumer que le tonnage du minerai prêt à être exploité dépasse actuellement les 421 000 tonnes accusées par le rapport de l'exercice 1903.

Voici, après passation de 300.000 fr. d'amortissement et de 7.730 fr. 20 à la réserve légale, le bilan au 31 décembre qui sera présenté à la prochaine assemblée :

#### ACTIF

Actif immobilier :

Propriétés 2.311.615 95

en diminution de 69.177 fr., montant viré au compte « matériel et mobilier » pour des articles qui dépendent de ce compte.

Immeubles 293.255 73

Il a été pratiqué sur ce poste 56.509 francs 66 d'amortissements, mais, par contre, il a été dépensé pendant l'exercice 3.355 fr. 54, en sorte que la diminution effective par rapport au précédent bilan est de 53.154 fr. 12. La dépense de 3.355 fr. se rapporte à diverses constructions nouvelles.

Voies de communications nouvelles 43.407 59

en diminution de 5.425 fr. 96 par suite d'amortissement.

Subvention au chemin de fer 1 00

ce poste qui, au 31 décembre 1903, figurait pour 41.200 fr., s'est augmenté de 60.410 fr. 93, à raison des versements effectués en vertu des engagements pris. Il ne reste plus rien à verser sur ce chapitre et la totalité des dépenses moins 1 franc, soit 101.609 fr. 93, a été amortie au 31 décembre dernier.

Actif mobilier :

Minerais 380.830 62

en augmentation de 162.848 fr. 59. L'inventaire de ce stock a été fait sur la base des cours auxquels ils ont été vendus.

Approvisionnements 19.399 71

en augmentation de 4.498 fr. 26.  
 Matériel et mobilier 50.378 72  
 en augmentation de 13.942 fr. 17 provenant des passations d'écritures du compte  
 « propriétés » signalées plus haut : 69.177 00  
 auxquelles s'ajoutent diverses dépenses pour : 201 00  
 et dont il faut déduire les amortissements ; 55.435 83  
 Appareils mécaniques 379.304 56  
 en diminution de 66.908 fr. 69.  
 Sur ce poste, 75.965 fr. 95 d'amortissements ont été pratiqués et 9.058 fr. 26 de  
 dépenses ont été effectuées pour la laverie nouvelle et pour un troisième four Oxland.  
 Débiteurs divers 44.410 23  
 en augmentation de 9.965 fr. 91  
 Actif disponible 530.855 02  
 Ce chapitre, de même que le compte « stocks de minerais », est en forte  
 augmentation et témoigne que la Société possède aujourd'hui un tonds de roulement  
 important.  
 Comptes d'ordre 2.436 85  
 Ce chapitre représente des débours effectués en 1904 qui concernent l'exercice  
 1905.

#### PASSIF

Capital 3.500 000 00  
 Réserve légale : Exercice 1903 2.718 02  
 Réserve légale : Exercice 1904 7.730 20  
 Comptes d'ordre 241.758 20  
 Cette somme représente, comme l'an passé, et pour la presque totalité, les acomptes  
 encaissés sur ventes de minerais restant à livrer au 31 décembre 1904.  
 Profits et pertes 198.517 22

Le conseil d'administration est ainsi composé : MM. Ch. Cambefort. administrateur  
 du Comptoir national d'escompte, président ; de Bondeli <sup>3</sup>, directeur général du Crédit  
 Lyonnais ; baron de Dietrich <sup>4</sup>, administrateur des Chemins de fer ottomans ; C. Elliot,  
 du Crédit Lyonnais ; Ch. Chalupt <sup>5</sup> et Max Lyon <sup>6</sup>, ingénieur à Paris.

Du commerce des minerais de plomb tunisiens  
 par PAGEYRAL,  
 directeur des Mines du Djebel-Ressas  
 (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mai 1905)

Article tiré du *Bulletin de l'Association minière tunisienne*.

<sup>3</sup> Édouard de Bondeli (1859-1910) : directeur au siège central du Crédit lyonnais, son représentant dans  
 une dizaine d'affaires dont la Société minière du Kanguet. Voir [encadré](#).

<sup>4</sup> Baron Albert de Dietrich (1861-1956) : ingénieur des mines, constructeur de matériel ferroviaire à  
 Niederbronn, administrateur de sociétés, à commencer par la Jonction Salonique-Constantinople. Voir  
[encadré](#).

<sup>5</sup> Charles Chalupt : associé habituel dans les affaires minières de MM. Boscher, Albert de Dietrich, Max  
 Lyon. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

<sup>6</sup> Max Lyon (1854-1925), Polytechnique Zurich. Après avoir travaillé à la construction de chemins de fer  
 en France, au Brésil et la Réunion, puis construit le port de Beira au Mozambique, il devient  
 administrateur d'une trentaine de sociétés, principalement minières.

Sur quelques minéraux du djebel-Ressas (Tunisie)  
Note de M. L. JECKER, présentée à l'Académie par M. A. Lacroix  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 juin 1905)

La mine du djebel-Ressas, située à 25 kilomètres au sud-est de Tunis, a été exploitée par les Romains pour l'extraction du plomb. Depuis 1868, elle est exploitée pour minerai de zinc, mais, depuis quelques années, elle fournit surtout des minerais de plomb.

Comme dans beaucoup d'autres mines de la même région, les minerais incrustent une série de cassures des calcaires jurassiques; l'amas principal, exploité à ciel ouvert, se trouve à l'intersection de deux cassures principales ; il renferme une grande quantité de calcaire stérile, non minéralisé.

Les minerais de zinc consistent essentiellement en smithsonite ferrifère et en hydrozincite blanche, très légère ; les minerais de plomb, en galène, mélangée de blende. Le sulfure de plomb est souvent en partie transformé en un mélange compact de cérusite et d'anglésite. Il existe un assez grand nombre de minéraux accessoires, qui sont surtout ceux présentant de l'intérêt au point de vue scientifique.

En outre de sa forme compacte, la smithsonite constitue par places des masses fibrobacillaires à larges clivages rhomboédriques courbes ; elles sont parfois associées à de la calamine, également fibrolamellaire (ce dernier minerai constitue aussi, à lui seul, de belles stalactites à structure fibreuse) Ces deux minéraux sont souvent colorés en jaune d'or par du sulfure de cadmium (greenoekite) pulvérulent, qui se trouve aussi parfois en enduit à la surface de la blende. Mais les deux minéraux les plus intéressants de ce gisement sont la cérusite et la leadhittite ; les plus beaux cristaux se trouvent dans des poches tapissées d'hydrozincite ; grâce à la structure terreuse de celle-ci, il est parfois possible de les isoler complètement ; quelques-uns de ceux que j'ai étudiés atteignent 2 cm de plus grande dimension.

---

MINES DU DJEBEL RESSAS (TUNISIE) <sup>7</sup>  
Société anonyme au capital de 3.500.000 francs <sup>8</sup>  
Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann  
Assemblée générale du 9 mars 1906  
(*Les Assemblées générales*, 25 mars 1906)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Ch. Cambefort, président ; Max Lyon, administrateur délégué ; baron E. de Bondeli, Ch. Chalupt, baron, A[ilbert] de Dietrich, M. Wilmotte, administrateurs.

Commissaires des comptes : MM. W. Le Cesne, M. L'Épine.

Directeur en Tunisie : M. Mercier Pageyral.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur devons rendre compte des opérations de la société pendant le cinquième exercice social.

Cet exercice s'est soldé par un bénéfice de fr. 950.283 92

Nous vous proposons d'amortir une somme de : 661.881 00

---

<sup>7</sup> Les mines de zinc et de plomb du Djebel-Ressas sont situées à 25 kilomètres au sud-est de Tunis.

<sup>8</sup> Divisé en 7.000 actions de 500 francs.

Il existe 10.000 parts de fondateur.

Les actions et les parts sont cotées en banque.

Cours du 20 mars 1900 : actions. 855 francs, parts, 107 francs.

supérieure de 361.881 fr. aux amortissements de l'exercice précédent. Il y aura donc lieu de porter à la réserve légale :

0,05 x (950.283 92 — 661.881), soit : 14.420 14      676 301 14  
 laissant ainsi pour l'exercice 1905 un solde de 273.982 78  
 auquel il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'année 1901 de 6.017 22  
 Total (\*) 280.000 00

(\*) Résultats réalisés depuis l'origine de la société

Ex.	Bénéfices	Amorti.
1900-1901	167.000	—
1902	60.000	60.000
1903	285.000	283.000
1904	455.000	308.000
1905	950.000	662.000

Le dividende de l'exercice 1904, le premier distribué aux actions, a été de 192.500 francs, soit 27 fr. 50 par action.

Pour l'exercice 1905, le dividende distribué est de 269.500 francs, et les parts de fondateur sont appelées à la répartition des bénéfices.

#### Dividende

Le bénéfice à répartir est de 280.000 francs se divisant comme suit, conformément à l'article 45 des statuts :

Aux actions	245.000 00
Aux parts de fondateur	24.500 00
Au conseil d'administration	10.500 00

Ces sommes permettent la distribution d'un dividende de 35 francs par action et de 2 fr. 45 par part de fondateur.

Les coupons d'actions et de parts de fondateur devant supporter les impôts établis par les lois de finances, leur montant net s'établira ainsi qu'il suit (fr.) :

Actions nominatives	33 00
Actions au porteur	33 10
Parts de fondateur	2 30

Si vous adoptez les comptes et la répartition des bénéfices qui en découle, le dividende sera mis en paiement à partir du 10 mars 1906 contre remise du coupon n° 2 des actions et du coupon n° 1 des parts de fondateur, aux caisses du Crédit Lyonnais, du Comptoir national d'escompte de Paris, de la Société marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de dépôts et de leurs agences.

### Cours des métaux

Pendant l'exercice 1905, le prix moyen du zinc a été assez élevé, soit 25 liv. st. 37 comparé à 22 liv. st. 59 pendant l'exercice 1904 et à 20 liv. st. 41 pendant les dix dernières années.

Le prix moyen du plomb doux espagnol a été de 18 liv. st. 71 contre 11 liv. st. 982 pendant l'exercice 1904, et supérieur de 0 liv. st. 70 à la moyenne des dix dernières années qui était de 12 liv. st. 95. Notre exercice n'a pas sensiblement profité de la hausse du plomb au-dessus du cours moyen indiqué ci-dessus pour l'exercice 1905, les ventes ayant eu lieu au prix moyen de 18 liv. st. 95.

### Production de minerais

Le tableau ci-dessous donne le résultat comparatif de la production de minerais marchands pendant les cinq premiers exercices.

	Carbonates de pb	Calamine calcinée	Calamine crue	Totaux
1900-1901 (19 mois)	4.636	1.826	—	6.462
1902	8.006	3.993	1.911	13.910
1903	7.755	4.222	3.582	15.559
1904	7.280	4.736	3.885	14.901
1905	6.817	5.056	3.600	15.473

En 1905, la production est restée normale avec tendance à l'affaiblissement de la minéralisation plombifère, compensée d'ailleurs par une amélioration de la production et de la teneur du minerai de zinc.

### Réserves de minerais

Les réserves de minerais étaient, à la fin de chaque exercice (tonnes) :

1901	180 000
1902	443.000
1903	421.000
1904	432.000
1905	416.000

Les travaux de recherches, de traçages et de développement de la mine, exécutés en 1905, ont donné assez de minerai pour maintenir les réserves à un chiffre sensiblement égal à celui des autres exercices.

Nous continuons à développer de nouvelles colonnes de minerais dont l'importance est encore inconnue, mais paraît intéressante. (4)

### Traitement de minerais de la [mine d'El-Akhouat](#)

Nous avons conclu, pendant l'exercice 1905, une entente aux termes de laquelle nous nous sommes chargés de traiter les minerais de laverie de la mine d'El-Akhouat.

Nous construisons, à cet effet, une laverie près de cette mine ; elle sera en marche au cours de l'année 1906 ; nous en attendons de bons résultats.

#### Direction en Tunisie

Notre directeur, en Tunisie, M. Mercier-Pageyral, nous donne toute satisfaction. Il s'occupe activement du développement de notre mine et de l'amélioration du rendement des appareils de la laverie, et il tire parti de toutes les ressources de notre industrie.

#### Ventes de minerais

Nos contrats de vente de minerais suivent leur cours régulier.

Nous avons renouvelé, pour les années 1906 et 1907, le contrat que nous avons signé pour la vente de nos calamines crues.

En ce qui concerne les calamines calcinées, notre contrat se termine à la fin de 1900.

Il devient difficile de signer actuellement des contrats raisonnables avec les fondeurs de zinc ; mais il est question en ce moment de l'établissement d'une nouvelle fonderie de zinc en France, ce qui apportera vraisemblablement un remède à cette situation.

#### Main-d'œuvre

La main-d'œuvre continue à être satisfaisante. Notre société fait tous ses efforts pour l'amélioration de la situation des ouvriers et de leurs familles.

Nous continuons la construction de maisons pour donner plus de confort à nos ouvriers devenus de plus en plus sédentaires.

#### Finances

Notre situation financière est bonne. Les chiffres du bilan nous donnent tous renseignements utiles à cet égard.

À la requête d'un certain nombre de nos actionnaires, nous avons demandé et obtenu l'admission des actions et parts de fondateur à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris.

#### Exposition de Liège

Notre société, qui avait déjà eu une médaille d'argent à l'Exposition de Paris en 1900, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition internationale de Liège en 1905.

#### Exploitation

L'exploitation de notre mine se poursuit avec toute l'activité et la régularité désirables.

Nous avons installé cette année quelques nouveaux appareils à la laverie en remplacement d'appareils anciens. Nous avons lieu d'être satisfaits de ces perfectionnements. Nous espérons avoir prochainement en fonctionnement un nouvel appareil destiné au nettoyage mécanique des bassins de décantation ; cet appareil est destiné à remplacer une main-d'œuvre coûteuse.

#### BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le bilan soumis à votre approbation se présente comme suit :

#### À L'ACTIF

##### Actif immobilier

Immeubles. — Ce compte se présentait, avant amortissement, en augmentation de 15.211 fr. 51 sur les chiffres de l'exercice 1904. Les amortissements opérés cette année sur ce chapitre s'élèvent à 162.092 fr. 59, ramenant ainsi la valeur des immeubles au 31 décembre 1905 à 146.374 fr. 70.

Voies de communication. — Ce compte a subi pendant l'exercice une augmentation de 978 fr. 81. Les amortissements opérés cette année le ramènent à la valeur d'un franc.

Frais de constitution, frais d'études, etc. — Nous avons déboursé pendant l'exercice 1905, une somme de 2.783 fr. 13 pour frais d'études. Cette somme a été entièrement amortie au 31 décembre 1905. laissant inchangé le chiffre d'un franc qui figurait au bilan de l'exercice 1904.

#### Actif mobilier

Minerais en stock. — La valeur des minerais en stock au 31 décembre 1905 était de 454.149 francs contre 380.820 fr. 62 en 1904.

Approvisionnements. — La somme de 45.625 fr. 16 représente la valeur du matériel en magasin et des approvisionnements de la cantine.

Ce chiffre est plus élevé que celui de l'année dernière parce qu'il a été jugé opportun d'augmenter les stocks de matériel et d'approvisionnements divers, tant en vue de l'exploitation du Djebel-Ressas proprement dit, qu'en vue des installations nouvelles à El Akhouat.

Matériel et mobilier. — Ce chapitre a subi, pendant le cours de l'exercice, une augmentation de 2.236 fr. 17. Le montant total de ce poste de l'actif a été ramené à un franc au 31 décembre 1905 par l'amortissement du surplus.

Appareils mécaniques. — Nous avons procédé de même pour le chapitre Appareils mécaniques en ramenant à un franc la valeur de tous nos appareils mécaniques du Djebel-Ressas.

L'amortissement en 1905 a donc porté : sur la somme de 379.304 fr. 56 qui figurait au 31 décembre 1904 et sur celle de 20.701 fr. 93, montant des augmentations de l'exercice, non compris les installations et appareils de la laverie d'El Akhouat qui ne sont pas encore en fonctionnement et qui subsistent pour leur valeur au prix coûtant.

Débiteurs divers. — Les débiteurs divers s'élèvent, au 31 décembre 1905, à 142.083 fr. 18. La plus grande partie de cette somme a été récupérée dans les premiers jours de l'exercice 1900.

#### Actif disponible

Les disponibilités ont passé de 530.855 fr. 02 au 31 décembre 1904 au chiffre de 1.105.090 fr. 81 au 31 décembre 1905.

#### Compte d'ordre

Le compte d'ordre pour 59.400 fr. 97 représente le montant des sommes dues à la société au 31 décembre 1905 et dont le règlement a eu lieu dans les premiers jours de l'année 1906.

#### AU PASSIF

Les articles Capital et Réserve légale n'exigent pas d'explications spéciales.

Le compte Crédeurs divers s'élève à 112.658 fr. 79 contre 105.163 fr. 39 l'année précédente. La majeure partie des sommes le composant ont été payées depuis le début de l'exercice nouveau.

Le Compte d'ordre pour 353.015 fr. 35 représente, pour la plus grande partie, les avances reçues sur des minerais vendus, mais non encore livrés au 31 décembre 1905.

#### Compte de profits et pertes

Le compte de Profits et pertes indique qu'il a été vendu, pendant le cours de l'exercice, pour 1.812 353 fr. 61 de minerais de plomb et de zinc.

#### Commissaires des comptes

Vous avez à nommer, en conformité de l'article 31 des statuts, un ou plusieurs commissaires des comptes chargés de faire un rapport sur les comptes du sixième exercice social.

MM. l'Épine et Le Cesne, commissaires sortants, sont rééligibles et se représentent à vos suffrages.

#### Conseil d'administration

En conformité de l'article 20 des statuts, les pouvoirs du conseil d'administration expirent en 1906. Les administrateurs sortants sont rééligibles et se représentent à vos suffrages.

Nous vous signalons que MM. Charles Cambefort, Max Lyon, le baron Ed. de Bondeli, Charles Chalupt et le baron A. de Dietrich ont eu, en qualité d'administrateurs de sociétés avec lesquelles nous avons négocié, à traiter certaines affaires avec notre société. Aucune de ces affaires n'a comporté d'avantages particuliers pour vos administrateurs

Nous vous demandons, en conformité de l'article 40 de la loi de 1867 sur les sociétés, de bien vouloir sanctionner ces opérations pour l'exercice 1905 et de donner aux administrateurs les autorisations nécessaires pour l'exercice 1906 afin de faire toutes opérations qui leur paraîtraient utiles à la société.

Le président, Ch. CAMBEFORT

L'administrateur délégué, MAX LYON.

.....

---

Société des mines de Poullaouen [Finistère]

(*Le Capitaliste*, 25 octobre 1906)

L'action Djebel-Ressas rétrograde de 1.120 à 1.095 et 1.060.

Le groupe qui a créé cette compagnie procède actuellement, avec le concours de la Société des mines de Pontgibaud\*, à la constitution de la Société des mines de Poullaouen pour l'exploitation de gisements de zinc en Bretagne. Le capital social sera de 2 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 fr. chacune dont 4.000 privilégiées seront souscrites en espèces et 4.000 ordinaires, entièrement libérées, seront remises à la Société de Pontgibaud, en rémunération de ses apports, en plus de 4.000 parts de fondateur, sur les 16.000 à créer.

---

1907 (mars) : CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DU DJEBEL-SIDII

---

#### PETITE CORRESPONDANCE

(*Le Journal des finances*, 6 juillet 1907)

Une question a été posée à la dernière assemblée de Djebel-Ressas, qui s'est tenue le 22 mars, au sujet de la durée probable de la mine.

Un administrateur a répondu qu'il y avait du minerai développé pour sept ans. Quant à établir des prévisions à plus longue échéance, il s'y est refusé. Djebel-Ressas est un gisement spécial, consistant en des épanchements de minerai ; il est donc impossible d'y faire des sondages-qui n'indiqueraient rien.

La Société a pris une participation dans les mines de Djebel-Sidi, dont l'avenir n'est pas encore prouvé. En tout cas, sa part étant garantie, elle est certaine de ne pas perdre, tandis qu'elle a toute chance de réaliser des bénéfices.

---

INGÉNIEURS  
Nominations

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 7 novembre 1907)*

M. Benêt (E. C. P., 1904) a été nommé ingénieur aux Mines du djebel-Ressas, par La Laverie (Tunisie).

---

Société des mines du djebel-Ressas  
*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 23 mars 1908)*

L'exercice écoulé de la Société des mines du djebel-Ressas se solde par un bénéfice de 214.385 23, en moins-value sensible sur celui de l'année précédente qui atteignait 350.000 francs.

En présence de cette diminution, il a été proposé à l'assemblée générale des actionnaires, de fixer le dividende à 30 francs par action, contre 40 francs répartis l'an dernier.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS  
*(Cote de la Bourse et de la banque, 9 avril 1908)*

Les comptes de l'exercice 1907, présentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société des mines du Djebel-Ressas, qui s'est tenue le 4 avril, se soldent par un bénéfice de 620.899 21 contre 1.233.718 14 pour l'exercice 1906. Les amortissements ont reçu en conséquence 395.230 56 au lieu de 865.297 09 précédemment, et le dividende a été fixé à 30 fr. au lieu de 40 fr.

La diminution des bénéfices d'une année à l'autre provient de la baisse du prix du zinc, compensée seulement en partie par la hausse du prix du plomb ; de l'élévation du prix de revient résultant de la hausse de la main-d'œuvre et des matières d'exploitation et aussi du fait que la société a dû exploiter des parties plus pauvres du gisement.

Pendant l'exercice écoulé, le prix moyen du zinc a été de £ 23 83, contre £ 27 07 pour l'exercice 1906 et £ 22 07 pendant les dix dernières années.

Le prix moyen du plomb doux espagnol a été de £ 19 08 contre £ 17 36 pendant l'exercice 1906 et £ 14 24 pendant les dix dernières années.

Les ventes de minerai de zinc ont eu lieu au cours moyen de l'année ; les ventes de minerai de plomb ont été effectuées en moyenne à £ 18 52.

L'exploitation de la mine du Djebel-Ressas a été poursuivie régulièrement dans son gîte principal ; la société a continué à développer certains chantiers extérieurs qui sont maintenant arrêtés en majeure partie par suite de la baisse des métaux, les prix de revient de leur exploitation étant trop élevés.

Les travaux de recherches, de traçages et de développement exécutés en 1907 n'ont pas donné des résultats intéressants ; néanmoins, par suite de la diminution progressive des réserves, la société continue les recherches sur l'ensemble de sa concession. D'autre part, le conseil poursuit l'étude d'affaires nouvelles pour y faire participer la société.

En ce qui concerne les exploitations autres que le Djebel-Ressas, mentionnons que la société a achevé le traitement des terres en stock à El-Akhoual où elle avait installé une laverie ; le minerai étant devenu blendeux, elle a cessé cette exploitation qui n'était pas rémunératrice.

À la mine du Djebel-Sidii, dans laquelle la société avait pris un intérêt prépondérant en 1906, on a commencé pendant l'exercice 1907 les travaux de développement et de mise en exploitation. À l'assemblée de samedi, le président, après la lecture des rapports, a prononcé une courte allocution, dans laquelle il a déclaré que cette mine du Djebel-Sidii, sans être une exploitation de grande envergure, peut réserver des résultats importants par la richesse de son minerai : calamine et plomb. On pense que la mise en route pourra être faite dans le courant du mois de mai.

D'autre part, la société s'est intéressée à une entreprise minière dans les Cévennes sous forme de prêt lui donnant un intérêt dans l'exploitation. En dehors des intérêts d'exploitation, ce prêt est garanti par hypothèque, et l'entreprise en question n'a pas le droit de contracter de nouvel emprunt.

La main-d'œuvre a été moins abondante qu'antérieurement ; la société a eu certaines difficultés à recruter les ouvriers par suite de leurs exigences. Mais le conseil espère qu'en conséquence de la crise industrielle qui sévit actuellement, la société rentrera bientôt dans une situation normale.

Des difficultés ont surgi avec la direction des travaux publics en Tunisie, qui a projeté la démolition d'installations coûteuses faites par la société dans la gare de la Laverie ; le conseil espère, toutefois, pouvoir aplanir ces difficultés à l'amiable, grâce à de nouveaux sacrifices.

M. Max Lyon a été réélu administrateur.

Mines du djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 11 avril 1908)

Les Mines du djebel-Ressas s'inscrivent à 548 fr. Elles viennent de donner, pour l'exercice 1907, un dividende de 30 fr. brut, 26 fr. 80 net.

Leur rendement est donc au-dessous de 5 %. Il n'atteint exactement que 4,89 %.

On a tout lieu de craindre que l'année sociale en cours n'aboutisse à des résultats très inférieurs à ceux de 1907.

En effet, le plomb ne s'inscrit actuellement qu'à £ 14 14 et le zinc à £ 21 12/16, alors que la moyenne des prix de vente de ces deux métaux pendant l'an dernier s'était élevé à £ 18.52 et à £ 23.83 respectivement.

Les spécialistes ne comptent pas sur un relèvement sérieux des cours.

On peut donc s'attendre à voir les moyennes des ventes en 1907 s'établir à un niveau sensiblement plus bas qu'en 1906.

Par conséquent, les bénéfices doivent forcément diminuer. Et les dividendes ne peuvent que suivre une marche parallèle rétrograde.

Le seul moyen d'empêcher un pareil recul consisterait à augmenter fortement la production afin de se rattraper de la baisse des prix de vente au moyen de l'accroissement des quantités vendues.

Malheureusement, ce remède n'est pas à la portée de la Société du Djebel-Ressas.

La production qui était arrivée à son apogée en 1903 a, depuis, une tendance marquée à diminuer.

En 1907, il n'a été extrait que 14.931 tonnes de minerai contre 15.559 il y a cinq ans.

La durée de la mine est estimée à trente années tout au plus.

Dans le rapport présenté par lui il y a quelques jours à l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration a avoué que l'on était obligé d'exploiter maintenant des parties plus pauvres des gisements.

Il se pourrait donc que l'épuisement marchât d'un pas encore plus rapide qu'on ne l'avait prévu.

En même temps, autre circonstance fâcheuse, le prix de revient augmente dans de fortes proportions, sous la double influence de la diminution de la minéralisation, d'un côté, et de l'autre, des exigences croissantes de la main-d'œuvre.

Il convient de noter encore que celle-ci n'est pas très abondante. Sa rareté constitue parfois une véritable gêne pour la société.

Comme on le voit, l'avenir du Djebel-Ressas ne se présente pas sous de brillants auspices.

Sans parler des réductions de dividendes en perspective, la question de l'épuisement ne tardera pas à se poser ; elle aura pour effet d'amener, une profonde perturbation dans le cours des actions.

Je conseillerai donc de réaliser ces titres.

Avec le produit de la vente d'une seule action, on pourrait acheter 11 actions des Mines de fer de Fillols qui se négocient aux environs de 50 fr. [...]

---

Informations industrielles et financières  
Société du djebel-Ressas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 avril 1908)

Le Djebel-Ressas a été touché en 1907, comme les autres sociétés minières, par la baisse du zinc, et le solde de bénéfice n'a été que de 620.899 fr. 21.

La production a été de 5.766 tonnes de calamine calcifiée et 3.960 tonnes de calamine crue qui ont été vendues sur la base du prix moyen du zinc en 1907, soit £ 23,83. En outre, il a été extrait 5.205 tonnes de minerai de plomb vendus sur la base du prix du plomb de £ 18,52.

Les travaux de recherches du Djebel-Ressas n'ont pas fourni de résultats intéressants ; la laverie d'El Akhouat, qui passait de vieux dépôts, a cessé de fonctionner, mais le minerai de zinc et de plomb du Djebel-Sidii peut ménager d'heureuses surprises.

M. Mercier-Pageyral, l'ancien directeur, est maintenant attaché au siège social, à Paris ; c'est M. [Fernand] Laborde qui exerce ses fonctions en Tunisie.

---

MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*La Finance algérienne*, 25 mai 1908)

L'exploitation de la mine du Djebel-Ressas se poursuit régulièrement dans son gîte principal, mais les travaux de recherches entrepris dans une grande partie de la montagne n'ont, jusqu'à présent, donné aucun résultat intéressant. Il n'est peut-être pas superflu que nous; rappelions à ce sujet le dialogue échangé à l'assemblée générale du 22 mai 1907 entre un actionnaire et M. Max Lyon, administrateur.

L'actionnaire. — Quelle durée le conseil suppose-t-il aux mines du Djebel-Ressas ?

Max Lyon, administrateur. — Nous avons devant nous du minerai développé pour sept ans à peu près.

Le même actionnaire. — Sept ans pour le minerai à développer, mais pour le minerai que vous avez encore à développer ?

M. Max Lyon. — Personne ne peut le savoir. Nous ne le disons jamais d'avance, car il est impossible de dire ce qui se trouve dans la terre, on ne peut pas le prévoir.

Le même actionnaire. — Je vous posais celle question, car on avait avancé le chiffre de trente années.

M. Max Lyon. — En ce moment, nous n'avons pas de minerai pour plus de sept ans.

Le même actionnaire. — Mais ce n'est pas là tout ce que contiennent les mines du Djebel-Ressas ?

M. Max Lyon. — Nous n'en savons rien, nous ne pouvons rien dire à ce sujet.

Le même actionnaire. — C'est ce qui explique les amortissements considérables que vous avez faits.

M. le président. — Nous cherchons, en effet, à faire les amortissements en prévision de ce qui peut arriver, car nous nous trouvons en face d'incertitudes et non de certitudes.

Le même actionnaire. — La concession est-elle assez étendue pour permettre de fonder sur elles quelques espérances ?

M. Max Lyon. — Elle n'est pas très grande mais ce n'est pas la grandeur qui fait la richesse d'une mine. Il arrive très souvent que quelques hectares valent mieux qu'un millier. De plus, Djebel-Ressas est un gisement spécial, où il est impossible de faire des sondages parce que ce sont des épanchements de minerai, et que les sondages n'indiqueraient rien. Il pourrait arriver que les sondages ne produisent rien sur une longueur d'une centaine de mètres, alors qu'à côté se trouveraient des masses de minerai ; au contraire, on pourrait croire que l'on se trouve en présence d'une certaine masse de minerai, alors que cette masse serait peu importante. Aussi nous faisons le développement le plus possible, mais le développement limité. »

---

LES RICHESSES MINIÈRES DE TUNISIE  
(*Le Sémaphore algérien*, 7 juin 1908)

[...] La société du Djebel-Ressas a donné un développement énorme à l'extraction et au traitement des minerais de plomb argentifère presque complètement délaissés au début de l'occupation française, et dans les environs de Ghardima où de riches filons du même métal donnent de sérieuses espérances. [...]

---

[Projet de décret sur les mines en Tunisie]  
(*Le Journal des débats*, 22 juin 1908)

Un projet de décret fondamental sur l'exploitation des mines en Tunisie est en ce moment soumis à l'enquête à la chambre de commerce de Tunis. Ce projet provoque une vive émotion dans les milieux miniers et les Sociétés des mines du Djebel-Ressas et du Djebel-Sidii viennent de publier une brochure dans laquelle elles résument les objections que soulève la nouvelle réglementation projetée.

Les concessions de mines sont régies en ce moment en Tunisie par la loi française. L'auteur du projet de décret explique dans son exposé des motifs que la nécessité d'une réglementation nouvelle s'est imposée à cause de l'incertitude du titre de propriété constitué par le décret de concession. Mais les mines font observer, avec juste raison, que jusqu'ici, personne en France, en Algérie ou en Tunisie ne s'est plaint de cette incertitude et que celle-ci n'a nui en aucune façon à la mise en exploitation d'un gisement quelconque, à la constitution d'une société ou aux transactions sur les propriétés minières.

Par contre, les modifications apportées à l'assiette de l'impôt auraient des résultats déplorable.

« La vérité, déclare la brochure des Sociétés du Djebel-Ressas et du Djebel-Sidii, est que les nouvelles charges grèveraient l'industrie minière beaucoup plus lourdement que les charges actuelles correspondantes, qu'une même mine serait d'autant plus frappée qu'elle traverserait des périodes plus difficiles et que, de deux affaires différentes, c'est la moins prospère qui serait la plus atteinte par l'impôt. De sorte que la proportionnalité actuelle de l'impôt serait remplacée par une progressivité à rebours que rien ne saurait justifier et dont les effets seraient désastreux. Cela conduirait à l'arrêt forcé, dans un délai rapide, de toutes les mines médiocres. »

---

SYNDICAT DE DÉFENSE DES MINES DE TUNISIE  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 août 1908)

La réunion a nommé un comité composé de :  
MM. Ch[arles] Cambefort, président du Djebel-Ressas.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 juin 1909)

Paris. — Modifications aux statuts. — Société GÉNÉRALE DES FILMS [Fabricant lyonnais de pellicules. Chalupt et Max Lyon, adm. ]. — Transfert du siège 5, Helder. — 30 avril 1909. — *Petites Affiches*.

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DU DJEBEL-GUENDOU<sup>9</sup>. — Transfert du siège, 5, Helder. — 26 janv. 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. des MINES DE TUCO-CHEIRA (en liq.). — Transfert du siège, 5, Helder. — 15 mars 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE ST-SÉBASTIEN D'AIGREFEUILLE. — Transfert du siège, 5, Helder. — 12 mai 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE GUELMA. — Transfert du siège, 5, Helder. — 11 mai 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE CUIVRE DE CAMPANARIO<sup>10</sup>. — Transfert du siège 5, Helder. — 28 avril 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société du DJEBEL-RESSAS. — Transfert du siège 5, Helder — 25 fév. 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE POULLAOUEN — Transfert du siège 5, Helder. — 12 mai 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA. — Transfert du siège 5, Helder. — 4 fév. 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DU DJEBEL-SIDII<sup>11</sup>. — Transfert du siège 5, Helder. — 9 mars 1909. — *P. A.*

---

---

<sup>9</sup> Mines du Djebel-Guendou, Algérie (1908-1915) : on y retrouvait plusieurs des administrateurs de Naltagua : Boscher, Chalupt, Keller et Max Lyon, auxquels se joignait Jean Mercier, des Acéries de France et premier président des Mines d'el'Ouenza (Algérie).

<sup>10</sup> Mines de cuivre de Campanario (Espagne) : fondées en 1906 par le même groupe : Boscher, Chalupt, Dietrich, Keller, Lyon.

<sup>11</sup> Mines du Djebel-Sidii en Tunisie : fondée en 1905 par Chalupt, Lyon et Dietrich associés cette fois à Maurice Wilmotte et Charles Cambefort.

DJEBEL-RESSAS  
(La Cote de la Bourse et de la Banque, 18 août 1909)

Tout un ensemble de circonstances défavorables a affecté en 1908 les bénéfices de la Société des mines de Djebel-Ressas. La baisse du prix des métaux s'est encore aggravée durant cette période. Le cours moyen du zinc est tombé de £ 27.07 en 1906 et 23.83 en 1907, à £ 20.17 ; celui du plomb doux espagnol, de £ 19.08 en 1906 et £ 17.35 en 1907, à £ 13.52. Les ventes de minerais de zinc calcinés et crus ont eu lieu au cours moyen de l'année ; les ventes de minerais de plomb ont été effectués en moyenne à £ 13.87.

De ces facteurs passagers de diminution des bénéfices — le zinc est en effet actuellement raffermi à £ 22 —, il faut rapprocher les causes malheureusement durables de l'aggravation des prix de revient. C'est d'abord la diminution de la teneur en plomb des minerais. Ensuite, de nouvelles charges ont été provoquées du fait de l'application par le gouvernement tunisien de décrets concernant notamment le repos hebdomadaire, l'assurance des ouvriers contre les accidents, etc.

En définitive, les bénéfices de l'exercice se sont trouvés ramenés à 164.221 fr., alors qu'ils avaient atteint 629.899 fr. en 1907. En conséquence, aucun dividende n'a été proposé à l'assemblée du 26 avril, alors que les 7.000 actions de 500 fr. composant le capital de 3.500.000 fr. avaient reçu 30 fr. l'an dernier. Le dividende des 10.000 parts avait déjà été supprimé en 1907. Ces titres avaient reçu 4 90 en 1906.

Les résultats généraux des deux derniers exercices se comparent de la manière suivante :

	1907	1908
CHARGES		
Frais généraux Tunisie	68.058 91	70.688 40
Dép. d'exploit. et recher.	861.652 49	914.874 17
Frais généraux Paris	73 789 97	68.780 31
Total des charges	<u>1.003.501 37</u>	<u>1.054 342 88</u>
PRODUITS		
Ventes de minerais	1.499.185 73	1.113.590 40
Commis., intérêts et div.	125.214 85	67.129 88
Vente de matériel	—	37.844 30
Total des produits	1.624.400 58	1.18.564 58
Rappel des charges	1.003.501 37	1.054.342 88
Bénéfice de l'exercice	620.899 21	164.221 70
Report précédent	—	4.385 23
Bénéfices disponibles	<u>620.899 21</u>	<u>168 606 93</u>

Les bénéfices disponibles du dernier exercice ont été entièrement affectés aux amortissements. Avant de passer à l'examen de la situation industrielle, nous donnons ci-après le relevé de la production et des bénéfices de la société depuis l'exercice 1902.

	Production			Bénéf. nets	Prélèvements de prévoyance	Divid. act.
	Minerais de pb	Calamine calcinée	Calamine crue			
	Tonnes			En milliers de fr.		
1902	8 006	3.993	1.911	60	60	—
1903	7.775	4.222	3.582	285	233	—
1904	7.280	4.736	2.885	455	308	27 50
1905	6.817	5 056	3 600	956	676	35 00
1906	6.239	5.463	2 825	1.234	884	40 00
1907	5 205	5.766	3.960	621	406	30 00
1908	5.112	5.221	3.281	169	169	—

Les bénéfices ont encore notablement diminué en 1908. Pour diverses raisons, la production a fléchi de 1.400 tonnes, par suite de l'arrêt de la plupart des chantiers extérieurs, et de l'achèvement du lavage des minerais d'El-Akhouat, compensé seulement en partie par l'installation d'une laverie de fines, permettant de traiter le minerai de fer.

Nous avons vu tout à l'heure que l'on avait constaté au cours de l'exercice un fléchissement de la teneur du minerai de plomb ; la teneur en zinc se maintient par contre, et les travaux de recherches, fonçages et développement ont donné de meilleurs résultats que pendant l'exercice précédent ; en particulier, une nouvelle colonne de minerais a augmenté les réserves de minerais en vue, lesquelles correspondent actuellement à environ cinq années d'exploitation de ce dernier. C'est le gîte principal qui a été exploité surtout ; les chantiers extérieurs, qui produisent dans des conditions trop onéreuses quand les cours des métaux sont bas, n'ont apporté qu'un faible appoint.

D'autre part, la question de la main-d'œuvre, sans devenir difficile, se complique un peu. Le gouvernement tunisien a édicté certaines mesures destinées à restreindre l'émigration des travailleurs d'Italie, qui fournissait un appoint considérable à la main-d'œuvre tunisienne, en même temps que le gouvernement tunisien décidait, par voie de décrets, l'application en Tunisie du repos hebdomadaire, ainsi que l'interdiction, pour les exploitants, de faire supporter à leurs ouvriers la charge résultant de l'assurance contre les accidents.

Une partie importante du rapport du conseil est consacrée aux difficultés de toute nature que l'administration ne cesse de susciter aux sociétés minières dans la Régence.

D'après le conseil, l'administration financière de la Tunisie n'est pas moins tracassière que son administration technique. Au sujet de diverses prétentions du fisc que la société estime non fondées, elle a saisi ses conseils juridiques de la question.

Au sujet des affaires nouvelles, le rapport signale que de nombreuses études ont été faites, mais qu'aucune des entreprises envisagées ne s'est présentée dans des conditions telles que la société ait cru devoir s'y intéresser.

En ce qui concerne les intérêts pris dans le Djebel-Sidii et dans une entreprise minière des Cévennes, les bas prix des métaux n'ont permis ni à l'une ni à l'autre de ces entreprises d'être exploitées.

Les deux derniers bilans se comparent de la manière suivante (au 31 décembre) :

	1907	1908
ACTIF		
Propriétés	1.352.500 00	1.241.728 27
Immeubles	1 00	1 00
Ch. de fer, fr. de const.	3 00	3 00
Minerais en stock	174.077 77	886.828 74
Approvisionnements	94.115 94	76.048 98
Matériel et mobilier	1 00	1 00
Appareils mécaniques	1 00	1 00
Participation	372.913 55	372.913 55
Débiteurs divers	231 321 63	515.974 62
Caisses, banques, portef.	1.787.848 92	1.290.409 44
Compte d'ordre	404.854 57	44.883 62
	<u>4.417.638 38</u>	<u>3 928.793 22</u>
PASSIF		
Capital (3.500 actions)	3.500.000 00	3.500.000 00
Réserve légale	54.572 83	54.572 83
Créditeurs divers	239.944 17	149.944 01
Compte d'ordre	408.736 15	224 276 38
Bénéfices après prélèvement de prévoyance	214.385 23	—
	<u>4.417.638 38</u>	<u>3 928.793 22</u>

Les immobilisations figurent déduction faite des amortissements ; elles n'atteignent plus que 1.240.000 fr., alors que leur valeur d'origine est supérieure à 3 millions ; il leur a été consacré depuis la constitution de la société 1.800.000 fr. environ ; elles ont donc été amorties de plus de moitié. La réserve légale figure en outre au bilan pour 51.500 fr.

La situation financière est très satisfaisante, la trésorerie est très à l'aise : pour faire face à 150.000 fr. de créditeurs divers, il existe 1.290.000 francs d'actif liquide, auquel on peut ajouter les minerais en stock, approvisionnements et débiteurs divers, de telle sorte que le fonds de roulement ressort à plus de 2 millions de francs.

Étant donné les meilleures tendances dont fait preuve, maintenant, le marché des métaux, on peut espérer que la bonne situation financière de la société lui permettra de traverser, sans trop de dommages la période de dépression actuelle.

L'assemblée, après avoir approuvé les comptes que nous venons d'analyser, a réélu M. Ch. Cambefort, administrateur sortant.

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 mai 1900.

Objet : l'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de plomb et de zinc, en Tunisie ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location et l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 5, rue du Helder.

Durée : cinquante ans, du 4 mai 1900.

Capital social : 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs chacune. En raison de ses apports, il a été attribué, à M. Henry Jacquemont 3.000 parts de fondateur sur les 10.000 créées et 200.000 fr. en espèces.

Conseil d'administration : deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions chacun ; premier conseil nommé pour six ans ; ensuite, renouvellement par sixième et par an, par tirage au sort d'abord, par ancienneté ensuite.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1<sup>er</sup> juin ; une voix par dix actions, sans limite maximum; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % des sommes libérées sur les actions ; la somme que l'assemblée générale aura fixée, sur la proposition du conseil, pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissement. Sur le surplus : 50 % aux actions de capital ou de jouissance ; 35 % aux parts de fondateur; 15 % au conseil d'administration.

Service financier : au siège social, au Crédit Lyonnais et à la Société Générale.

#### ADMINISTRATEURS

MM. Ch[arles] Cambefort, Max Lyon, E. de Bondeli, Ch. Chalupt, A[lbert] de Dietrich, M[aurice] Wilmotte

Les actions de cette société sont inscrites à la Cote Desfossés, au comptant, depuis le 24 mai 1905, et les parts depuis le 13 juin 1905.

Années	Bénéfices nets	Divid. act.	Divid. parts
1902	60.000	—	—
1903	285.000	—	—
1904	455.000	27,5	—
1905	956.000	35	2,45
1906	1.234.000	40	4,9
1907	620.000	30	—
1908	164.000	—	—

Djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 24 mars 1910)

Les bénéfices nets réalisés par cette société, en 1909 se sont élevés à 236.743 francs en augmentation sensible sur ceux de 1908 qui avaient été de 164.221 francs.

Les ventes de minerai effectuées au cours de l'exercice se sont chiffrées par 1.239.632 francs alors que celles de 1908 n'avaient été que de 1.113.590 francs.

Les dépenses d'exploitation et les frais généraux à Paris ont été assez notablement réduits pendant le dernier exercice et s'inscrivent en diminution de plus de 16.000 francs. Le dividende distribué aux actions sera de 20 francs ainsi que nous l'avons fait prévoir.

---

Djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 1<sup>er</sup> avril 1910)

Les bénéfices nets du dernier exercice dépasseraient sensiblement 200.000 fr. contre 169.000 fr. en 1908 : un dividende de 20 fr. serait distribué à chaque action ordinaire. Cette répartition absorbant 140.000 fr., les fonds de prévoyance seront moins largement dotés qu'en 1907 — ils avaient alors reçu 406.000 fr. — et qu'en 1908 où la totalité des bénéfices leur avait été affectée. Quant aux parts, il ne saurait être question pour elles d'un dividende puisqu'elles ne participent aux bénéfices qu'après paiement d'un intérêt de 6 % aux actions, soit 30 fr.

---

DJEBEL RESSAS  
(*Le Sémaphore algérien*, 25 mai 1910)

L'assemblée générale de cette société s'est tenue le 12 mai ; les bénéfices de l'exercice se soldent par 236.743 fr. 70 contre 164.221 fr. pour l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 20 fr. par action et les amortissements se sont vu affecter 89 mille 375 fr. 28. Pour l'année 1908, il n'avait été réparti aucun dividende.

---

Société des mines de l'Eyrieux [Ardèche]  
(anonyme au capital de fr. 1.200.000), à Paris  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 novembre 1910)

[...] L'assemblée a demandé au conseil que la société soit complètement libérée vis-à-vis de la Société du djebel-Ressas par l'attribution, à défaut d'espèces, d'une partie des actions privilégiées [créées à la suite d'un coup d'accordéon].

---

Mines de l'Eyrieux  
(*Le Capitaliste*, 24 novembre 1910)

Les actionnaires, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

.....  
L'assemblée demande à l'administrateur provisoire de ... s'assurer que la société sera complètement libérée vis-à-vis de celle de Djebel-Ressas par l'attribution, à défaut d'espèces, de tout ou partie des 2.500 actions à créer.

---

.....

Djebel-Ressas  
(*Le Sémaphore algérien*, 13 décembre 1910)

Les bénéfices réalisés par la Société des mines du Djebel-Ressas dépasseraient 200.000 francs, alors que, pour l'exercice précédent, ils n'atteignaient que 169.000 francs.

Les actionnaires recevront un dividende de 20 francs absorbant 140.000 francs, le solde des bénéfices étant reporté au compte de prévoyance.

En 1907, ces comptes s'étaient vu attribuer 406.000 francs ; en 1908, on leur réserva la totalité des bénéfices, soit 169.000 francs, les actions n'ayant à cette époque reçu aucun dividende.

Pour le dernier exercice, les parts de fondateur ne pourront encore prétendre à aucune répartition, les statuts prévoyant que, avant de leur faire toute attribution, il sera tout d'abord payé 60 % aux actions, soit 30 francs.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 3 avril 1911)

Malgré une légère diminution de la production et une baisse des cours du plomb, les résultats de l'exercice 1910 de la Société des mines du Djebel-Ressas qui étaient soumis à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> courant, dont nous avons rendu compte succinctement dans notre numéro du même jour, sont à peu près équivalents à ceux de l'exercice précédent. Ils se traduisent, ainsi que nous l'avons indiqué dans notre numéro du 20 février dernier, en examinant les comptes de cette société, par un bénéfice net de 245.722 fr. 61 contre 236.743 fr. 70 précédemment, pour une vente de 1.228.616 fr. 09 de minerais de plomb et de zinc contre 1.289.632 fr. 59 pendant l'exercice 1909.

Dans ces conditions, après prélèvement d'une somme de 98.354 fr. 19 pour divers amortissements et de 7.368 fr. 42 pour la réserve légale, l'assemblée générale a décidé de répartir le solde disponible, soit 140.000 fr. aux actionnaires : ce qui représente 20 fr. par action, chiffre égal au précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 6 avril courant, contre remise du coupon n° 6.

\*  
\* \*

Dans son rapport, le conseil d'administration mentionne que l'exploitation plus intense des chantiers souterrains, les dépenses faites pour l'exécution de travaux de recherches importants, d'ailleurs productifs, et les bas prix du plomb ont été les causes pour lesquelles ces bénéfices n'ont pas été supérieurs.

La conférence consultative de Tunisie a délibéré au sujet d'un nouveau décret sur l'exploitation des mines de la Régence ; par suite de la formation à Paris de la Chambre des mines métalliques, à laquelle la société a adhéré et au bureau de laquelle elle est représentée, ses intérêts sont défendus aussi bien que possible par un groupement de la plus haute compétence ; son intervention auprès des pouvoirs publics a déjà été très utile.

Afin d'éviter les frais de procès longs et coûteux et malheureusement toujours incertains, elle a, sur l'avis conforme de ses conseils juridiques, accepté de payer à l'administration des finances de la Régence une somme de 40.000 fr. pour droits de

transfert, liquidant ainsi ce compte de réclamations qui s'était produit longtemps après le transfert des concessions.

Pendant l'année 1910, le prix moyen du zinc a été de £ 23,00 alors qu'il était de £ 22,15 pendant l'exercice 1909 et £ 20,17 pendant l'exercice 1908. Le prix moyen du plomb doux espagnol a été de £ 12,95 alors qu'il était de £ 13,08 pendant l'exercice 1909 et £ 13,52 pendant l'exercice 1908. Les ventes de minerais de zinc calcinés et crus ont été effectuées au cours moyen de l'année ; celles des minerais de plomb ont été effectuées au prix moyen de £ 13,08.

.....

\*  
\* \* \*

En ce qui concerne l'exploitation du Djebel-Ressas pendant l'année 1910, la société a développé l'exploitation souterraine du gîte de la 6<sup>e</sup> colonne au moyen de quatre étages tracés aux cotes d'altitude 520, 540, 560 et 580. Cette région fournit actuellement un quart de la production en minerais bruts, dont le prix de revient est légèrement supérieur à celui des minerais exploités en carrière et dont la qualité est sensiblement équivalente. Elle a restreint proportionnellement l'exploitation à ciel ouvert de la 5<sup>e</sup> colonne.

Le budget des recherches s'est élevé à un chiffre supérieur à celui des années précédentes ; toutes les recherches ont été amorties par le compte d'exploitation. Elles ont donné des résultats satisfaisants qui ont permis de maintenir les réserves de minerais préparés pour l'exploitation. Elle a renouvelé dans des conditions satisfaisantes, jusqu'à la fin de 1907, son contrat de calamine calcinée, mais elle n'a pas pu renouveler son contrat pour la calamine crue dans des conditions suffisamment rémunératrices. En conséquence, elle a étudié la calcination et l'enrichissement de ces minerais à la mine. En vue de cette opération, elle transforme et agrandit son usine de lavage après calcination des minerais de zinc pauvres.

Le rapport signale, en outre, que la Société du Djebel-Sidii a repris, au mois de juin 1910, l'exploitation de sa mine.

.....

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la légère diminution de la production sur l'année précédente est due, en majeure partie, à l'application de lois nouvelles sur le repos hebdomadaire qui n'ont permis de travailler aux laveries que 6.240 heures seulement en 1910 au lieu de 6700 en 1909 et 6.740 en 1903.

Sans qu'il soit utile de publier à nouveau le bilan, signalons que les immobilisations ont subi, depuis l'origine de la société, des amortissements pour une somme s'élevant au 31 décembre 1910, à 2.702.802 fr. 32. La situation financière de la société est toujours satisfaisante. Pour faire face à 706.195 fr. 52 d'exigibilités, elle dispose de 1 million 161.010 32 de disponibilités immédiates, non compris les minerais en stock, approvisionnements et débiteurs divers, de telle sorte que le fonds de roulement ressort à plus de 2.500.000 fr.

Finalement l'assemblée, après avoir approuvé les comptes, a ratifié la nomination de MM. A. de Fischer et F. Ledoux, en remplacement de M. E. de Bondeli, décédé. En outre, M. Chalupt, administrateur sortant, a été réélu.

Au cours de l'exercice 1911, dont il était rendu compte, avant hier, 10 mars, à l'assemblée générale des actionnaires, la Société des mines du Djebel-Ressas n'a pas été favorisée sous le rapport des conditions d'exploitation de ses mines, mais, en raison du relèvement des cours moyens du zinc et du plomb, les bénéfices se sont accrus dans une proportion assez sensible pour permettre une augmentation du dividende de 20 à 25 fr.

L'épidémie de choléra, qui a sévi en Tunisie, pendant l'été de 1911, ainsi que les troubles survenus à Tunis à la fin de la même année, ont gêné le recrutement de la main-d'œuvre et apporté des entraves à la marche régulière de l'exploitation ; la production en minerais marchands s'en est ressentie ; il n'a été extrait que 4.230 tonnes de minerai de plomb contre 4.925 tonnes précédemment. D'autre part, la société a eu à supporter un surcroît de dépenses du fait des mesures rigoureuses qui ont été prises pour éviter la propagation de l'épidémie sur l'exploitation et garantir la population ouvrière contre des troubles éventuels. D'ailleurs, aucun cas de maladie ne s'est produit dans les villages en raison de la surveillance que l'on a pu établir et l'ordre n'a jamais été trouble, grâce au bon esprit dont le personnel n'a cessé de faire preuve.

Les résultats généraux des deux derniers exercices se comparent ainsi :

	1910	1911
CHARGES		
Frais génér. Tunisie	75.347 20	81 802 61
Dépenses d'exploitation	896 306 71	931.001 50
Frais généraux Paris	70.031 25	72 978 75
Total	<u>1.041.685 16</u>	<u>1.095.782 86</u>
PRODUITS		
Ventes de minerais	1.228.616 09	1.390.026 21
Commiss., int. divers	58.791 68	56 700 77
Total	<u>1.287.407 77</u>	<u>1.147 327 01</u>
Rappel des charges	1 041.685 16	1.095.782 86
Bénéfices de l'exercice	245.722 61	351.511 15
A déduire :		
Amortissements	98.354 19	177.338 63
Réserve légale	7.368 42	9 210 52
Solde au bilan	<u>140.000 00</u>	<u>175.000 00</u>

Suivant son habitude, la société ne laisse apparaître au bilan que le montant des bénéfices distribuables. On voit que l'accroissement du dividende n'a pas empêché une importante augmentation du chiffre des amortissements.

\*  
\*   \*

Pendant l'année 1911, le prix moyen du zinc a été de £ 25.15 ; il était de £ 23 pendant l'exercice 1910. Le prix moyen du plomb doux espagnol a été de £ 13.96 : il était de £ 12.95 précédemment.

Les ventes de minerais de zinc calcinés ont été effectuées au cours moyen de l'année ; celles des minerais de plomb ont été effectuées au prix moyen de £ 18.90.

.....

\*  
\* \* \*

En ce qui a trait à l'exploitation, la Compagnie a continué à développer les travaux souterrains de la cinquième et sixième colonne aux mines du Djebel-Ressas en leur demandant près du tiers de la production. Il en est résulté une certaine augmentation du prix de revient du minerai brut.

Il a été consacré un budget supérieur à celui des années précédentes aux travaux de recherches qui ont été amortis en totalité par le compte d'exploitation. Le tonnage en vue a légèrement diminué d'importance, mais toutefois le rapport du conseil mentionne qu'il y a tout lieu d'espérer de bons résultats pour l'année 1912.

L'exploitation de la mine du Djebel-Sidii a été continuée pendant l'exercice 1911. La production de galène est en diminution par suite de l'état actuel des chantiers. La minéralisation diminue en plomb et augmente en zinc à mesure de l'approfondissement du gîte.

Ainsi qu'il avait été expliqué à la dernière assemblée générale, on a agrandi l'usine de traitement mécanique en vue d'enrichir les calamines pauvres, vendues antérieurement à l'état cru, en les relavant après les avoir calcinées. De ce fait, les ventes en calamine crue ont cessé. Il en résulte que la modification du procédé de traitement a abouti à une diminution du tonnage, mais que la valeur marchande du produit qu'il donne est supérieure à celle obtenue précédemment. D'ailleurs, le rendement du nouvel atelier eût été plus satisfaisant si les conditions générales du travail de l'exploitation n'avaient été troublées par les causes dont nous avons parlé plus haut.

.....

Ainsi qu'on le sait, la Société du Djebel-Ressas a été jusqu'ici en désaccord avec l'administration des mines de la Régence de Tunis au sujet du règlement des redevances minières. N'ayant pas cru devoir accepter les comptes établis par cette administration, elle s'est adressée au tribunal de Tunis pour les contestations relatives aux exercices 1906 1907 et 1908. Le tribunal a rendu son jugement en admettant certaines des réclamations, rejetant certaines autres, et soumettant le surplus à une expertise. Sur la base de ce jugement, la société a fait avec l'administration une transaction qui a réduit de moitié les taxes soumises à l'expertise.

\*  
\* \* \*

Les deux derniers bilans se comparent ainsi (au 31 décembre) :

	1910	1911
ACTIF		
Propr. et install. anciennes	1.186 695 65	1 146.726 86
Immeubles, frais de constr.	4 00	4 00

Matériel et mobilier	2 00	2 00
Minerais en stock	335.415 29	369.105 61
Approvisionnements	49 510 31	38 996 12
Participation	372 913 55	607.913 55
Débiteurs divers	575.606 15	303.560 34
Caisse, banques, portef.	214.015 73	164.726 21
Fonds en report.	1 247.594 60	1.465 528 45
Compte d'ordre	293.747 91	39 411 71
	<u>4.275.505 19</u>	<u>4.185 984 85</u>
PASSIF		
Capital	3.500.000 00	3.500.000 00
Réserve légale	69 369 67	78 520 19
Créditeurs divers	101.162 39	153.870 34
Compte d'ordre	461.733 13	278 594 32
Bénéfices à répartir	140.000 00	175 000 00
	<u>4 275 505 19</u>	<u>4 185 984 85</u>

Les modifications apportées aux immobilisations ont consisté dans la construction de la laverie des calcinés, d'un quatrième four Oxland, de nouvelles maisons ouvrières et d'améliorations aux anciennes, etc. ; ces dépenses ont été amorties.

Le chapitre « Participations » a subi une augmentation de 275.000 fr. La Société y a fait figurer 250.000 francs d'actions privilégiées de la Société des Mines de l'Eyrieux ainsi que les 25.000 francs d'actions de capital de la Société des Mines du Chellala, qui ont été remises à la Société pour la dédommager des intérêts courus sur le prêt consenti à la Société des Mines de l'Eyrieux.

La situation financière de la société est toujours très bonne. Les immobilisations sont portées ci-dessus, déduction faite des amortissements opérés depuis l'origine, amortissements qui représentent 2.880.635 95. La trésorerie est très à l'aise. Il suffit, d'ailleurs, de comparer les disponibilités immédiates (caisse, banques, fonds en reports) s'élevant à 1.630.000 fr., aux exigibilités (créditeurs divers, compte d'ordre, solde créditeur de l'exercice), qui n'atteignent que 430.000 fr. Le fonds de roulement ressort ainsi à 1.200.000 fr. et ce, sans tenir compte du montant des débiteurs divers et des approvisionnements.

\*  
\* \* \*

Aucune discussion n'a suivi la lecture des rapports qui, ainsi que les comptes, ont été approuvés à l'unanimité.

M. le baron Albert de Dietrich, administrateur sortant, a été réélu.

Le dividende sera mis en paiement à dater du 20 mars contre remise du coupon n° 7 à raison de 24 fr. par action nominative et 22 fr. 73 par action au porteur.

*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers  
en valeurs au comptant près la Bourse de Paris, 1913*

Soc. des mines du Djebel-Ressas (Tunisie)(497-499)  
Ch. Cambefort, pdt ; Max Lyon, adm. dél. ; Ch. Chalupt, baron A[ilbert] de Detrich,  
A. de Fischer, F. Ledoux.  
Comm. : W. Le Cesne, M. l'Épine.

---

INGÉNIEURS  
Nominations  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 mars 1913)

M. Aghion (Marcel)(École des mines de Paris, 1907), ingénieur attaché à la  
Compagnie du Djebel-Ressas, 74, avenue de Wagram, Paris (16<sup>e</sup>).

---

DJEBEL-RESSAS  
(*La Gazette de France*, 18 mars 1913)

L'assemblée a eu lieu samedi matin, sous la présidence de M. Max Lyon,  
administrateur délégué.

MM. Faure et Saintomer remplissaient les fonctions de scrutateurs ; M. Salomon <sup>12</sup>,  
celles de secrétaire.

L'assemblée a adopté les résolutions suivantes :

1. Approbation des comptes de l'exercice 1912.
  2. Fixation du dividende à 23 francs par action, soit 24 francs net par action  
nominative et 22 fr. 80 net par action au porteur.
  3. Réélection, pour six ans, de M. Frédéric Ledoux, administrateur sortant.
  4. Autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.
  5. Nomination de MM. William Le Cesne et Maurice l'Épure [*sic* : L'Épine],  
commissaires des comptes, et fixation de leur indemnité à 1.000 francs.
- 

MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*La Cote de la Bourse et de la Banque*, 9 avril 1913)

Malgré la hausse des cours des métaux en 1912, les résultats obtenus pendant cette  
période par la Société des Mines du Djebel-Ressas sont sensiblement égaux à ceux de  
l'exercice précédent. Cela provient, d'une part, de l'appauvrissement actuel de la partie  
du gisement exploitée par la société, qui a eu pour conséquence naturelle une  
augmentation du prix de revient ; d'autre part, du renchérissement des matières  
premières, notamment du charbon.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre numéro du 10 février 1913, en examinant  
les comptes arrêtés au 31 décembre 1912, qui étaient soumis à l'assemblée générale  
des actionnaires du 13 mars dernier, les bénéfices bruts comprenant les ventes de  
minerais (pour 1.452.637 fr. 31 contre 1.390.626 fr. 24 en 1911), et les commissions,

---

<sup>12</sup> Salomon : futur administrateur des Mines de cuivre de Naltagua (Chili), aux côtés de Max Lyon, en  
remplacement de Jacques Blum avec lequel il avait été commissaire aux comptes des Mines d'or et  
placers de Bianco (Côte-d'Ivoire).

intérêts et divers, s'élèvent à 1.520.549 fr. 07 contre 1.447.327 fr. précédemment. Déduction faite des charges qui, pour les raisons que nous avons exposées plus haut, se sont accrues de 67.000 francs environ, le bénéfice net ressort à 372.692 fr. 58, supérieur de 10.000 fr. environ à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 361.544 fr.

Suivant son habitude, la société ne laisse apparaître au bilan que le montant des bénéfices distribuables. C'est ainsi qu'en 1912, il a été affecté 188.482 fr. aux amortissements (contre 177.334 fr. en 1911), et 9.211 fr. ont été prélevés en faveur de la réserve légale.

Le solde de 175.000 fr. représente un dividende de 25 fr. par action comme précédemment, c'est le chiffre qui, proposé par le conseil d'administration, a été adopté par l'assemblée.

Ce dividende est payable depuis le 20 mars 1913 à raison de 24 francs net par action nominale et 22 80 par action au porteur.

\*  
\* \* \*

Pendant l'année 1912, le prix moyen du zinc a été de 20 liv. st. 1 6 ; il était de 25 liv. st. pendant l'exercice 1911 et 23 liv. st. pendant l'exercice 1910.

Le prix moyen du plomb doux espagnol a été de 17 liv. st. 7 9 ; il était de 13 liv. st. 9 6 pendant l'exercice 1911 et 12 liv. st. 9 5 pendant l'exercice 1910.

Les ventes de minerais de zinc calcinés ont été effectuées au cours moyen de l'année ; celles des minerais de plomb ont été effectuées au prix moyen de 17 liv. st. 5 2.

.....

\*  
\* \* \*

En ce qui a trait à l'exploitation, la Compagnie a continué à développer les exploitations souterraines de la cinquième et de la sixième colonne, qui ont fourni 40 % de la production ; des travaux importants ont été exécutés aux chantiers Simone et Sainte-Barbe.

Les travaux de recherches ont encore été dotés en 1912, d'un budget supérieur à ceux des années précédentes ; ils ont été entièrement amortis par le compte d'exploitation. Les minerais développés par ces travaux correspondent au tonnage de minerais consommés pendant l'exercice 1912. Le conseil espère des résultats analogues pour l'exercice 1913.

Dans son rapport, le conseil signale que les contrats pour la vente de calamine calcinée et de galène ont suivi leur cours régulier. La production de minerais de plomb est toujours en diminution, par suite de l'état actuel des chantiers. La production de calamine a diminué du fait que la société a été amenée, par les cours élevés du métal, à traiter un ensemble de minerais plus pauvres, dont l'exploitation eut été impossible sans cette hausse des cours.

Le conseil mentionne que la laverie principale date déjà de onze années ; depuis cette époque, on a inventé des méthodes nouvelles de concentration pour les minerais fins, en faisant des classements par volume au lieu de les faire par densité. Toutes ces méthodes sont étudiées par la société et de nouveaux perfectionnements appliqués au fur et à mesure de leur utilité. C'est ainsi que la société récupérera maintenant 70 % du métal contenu dans les minerais, récupération qui n'était que de 50 % en 1905.

La société possède, accumulées à la laverie, près de 500.000 tonnes de refus de laverie, contenant encore environ 7 % de métal, et 60.000 tonnes de schlamms

contenant environ 12 % de métal ; elle fait des essais suivis pour voir s'il ne serait pas possible de les retraiter avec profit.

L'exploitation de la mine du Djebel-Sidii a été continuée pendant l'exercice 1912. Malgré les cours élevés des métaux, cette exploitation n'a laissé aucun bénéfice ; en conséquence, la Société du Djebel-Sidii a décidé l'arrêt des travaux.

.....

De nouvelles difficultés ont surgi entre la société et l'administration des finances de la régence de Tunisie. Cette dernière voudrait obliger la société à créer sur les terrains dont elle est soit locataire, soit propriétaire, un marché public qui aurait à supporter les taxes habituelles. Le conseil s'est, naturellement, opposé à l'établissement de ces taxes car il en résulterait nécessairement pour la société une hausse de la main-d'œuvre, qui se répercuterait d'une façon directe sur les bénéfices de l'exploitation.

Le conseil signale, enfin, que depuis de longues années, le gouvernement de la régence de Tunisie étudie une législation minière. La société a été appelée dernièrement, avec la délégation du bureau de la Chambre syndicale française des mines métalliques, à discuter au conseil général des mines divers projets élaborés à ce sujet ; la société s'est déclarée disposée à se soumettre à une législation se rapportant à des objets d'ordre public, mais ne pouvoir admettre, comme cela avait été projeté, qu'on profitât de cette législation pour augmenter des charges déjà extrêmement lourdes.

Nous ne reproduisons pas le bilan au 31 décembre 1912, que nous avons publié dans notre numéro du 10 février dernier. Rappelons que l'actif immobilier a été réduit de 1.146.800 fr. fin 1911 à 1.044.394 fr. au 31 décembre 1912, en raison des amortissements pratiqués.

La valeur des minerais en stock était au 31 décembre 1912 de 444.961 11, contre 369.106 61 au 31 décembre 1911 ; ces minerais ont été vendus et, en grande partie, livrés depuis la clôture de l'exercice.

Les approvisionnements qui figurent pour 108.522 fr. 67 représentent la valeur du matériel, des combustibles et des approvisionnements en magasin et à la cantine : cette somme est supérieure de 19.526 fr. 55 à celle de l'année dernière, par suite de l'augmentation des approvisionnements de combustibles, etc.

La trésorerie est très à l'aise. Pour faire face à 121.939 fr. 45 d'exigibilités, la société dispose d'un actif liquide de 1.836.400 27, sans tenir compte des approvisionnements et minerais en stocks portés au bilan pour 553.481 fr.

Après avoir approuvé les comptes, l'assemblée générale a réélu M. F. Ledoux, administrateur sortant.

---

Législation minière tunisienne  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 avril 1913)

On lit dans le rapport de la Société du djebel-Ressas :

« Depuis de longues années, le gouvernement de la régence de Tunisie étudie une législation minière. Nous avons été appelés dernièrement avec la délégation du bureau de la Chambre syndicale française des mines métalliques, à discuter au Conseil général des mines divers projets élaborés à ce sujet ; nous nous sommes déclarés disposés à nous soumettre à une législation se rapportant à des objets d'ordre public, mais ne pouvoir admettre, comme cela avait été projeté, qu'on profitât de cette législation pour augmenter des charges, déjà extrêmement lourdes et résultant d'ailleurs, non pas d'un simple acte de concession, mais en réalité de conventions pour ainsi dire

synallagmatiques acceptées par les deux parties, et auxquelles des considérations d'ordre politique n'avaient pas été étrangères au moment où elles ont été conclues. »

---

L'INDUSTRIE MINIÈRE TUNISIENNE EN 1913  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 mars 1914)

Avant notre arrivée en Tunisie il n'y existait que deux entreprises minières, celles du djebel-Ressas et du Djebba.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8<sup>r</sup> avril 1914)

Les bénéfices réalisés durant l'exercice 1913, par la Société des Mines de Djebel-Ressas, s'élèvent à 278.933 43. Ils atteignaient 372.692 fr. pour l'année précédente.

Les cours du zinc ont été, pendant l'exercice, inférieurs de près de £ 3 1/2 à ceux du précédent exercice, tandis que les cours du plomb n'ont été que légèrement plus élevés, soit £ 1 2 environ.

Cette baisse de £ 3 1/2 par tonne de zinc représente 25 fr. par tonne de calamine marchande, minerai qui constitue près des 2/3 de la production de la société, de sorte que, bien que la production de minerai de plomb et de zinc ait dépassé de 300 tonnes celle de 1912 avec un prix de revient sensiblement égal, ses ventes ont fait encaisser 130.000 fr. de moins, ce qui a réduit d'autant les bénéfices.

Pour ce motif, le conseil a dû, par une mesure justifiée, ramener de 25 fr. à 17 50 la rémunération des actions. Nous comparons ci-dessous les deux derniers comptes de Profits et Pertes :

	1912	1913
CHARGES		
Frais généraux en Tunisie	85.171 44	88.213 87
Dépenses d'exploitation et de recherches	998.992 10	965.711 68
Frais généraux Paris	73.692 95	73.616 50
Total des charges	<u>1.147.856 49</u>	<u>1.127.542 05</u>
PRODUITS		
Ventes de minerais	1.452.637 81	1.322.478 45
Commissions, intérêts et divers	67.911 76	83.997 03
Total des produits	<u>1.520.549 07</u>	<u>1.406.475 48</u>
Report des charges	1.147.856 47	1.127.549 05
	<u>372.692 60</u>	<u>278.933 43</u>

La répartition adoptée se compare comme suit avec la précédente :

	1912	1913
Amortissements	188.482 06	149.986 08
Réserve légale	9.210 54	6.417 35
Dividende	175.000 00	122.500 00
Total	<u>372 692 60</u>	<u>278.933 43</u>

La distribution d'un dividende réduit à 17 fr. 50 ne nécessite qu'un décaissement de 122.500 fr., au lieu de 175.000 fr., et les amortissements peuvent ainsi recevoir une large allocation, inférieure toutefois à la précédente.

Ajoutons que le dividende sera mis en paiement à partir du 6 avril, à raison de 16 fr. 80 net par action nominative, et de 15 fr. 50 net par action au porteur.

\*  
\*      \*

Le prix moyen du zinc, durant l'exercice 1913, s'est établi à £ 22.71, il était de £ 26.16 en 1912, et de £ 25.15 en 1911. Quant au plomb doux espagnol, son cours s'est raffermi à £ 18.30, contre £ 17.79 en 1912 et £ 13.96 en 1911.

La Société des Mines de Djebel-Ressas, constituée en 1900, au capital de 3.500.000 fr., exploite en Tunisie des gisements de plomb et de zinc.

Nous comparons, dans le tableau suivant, les chiffres de la production depuis la fondation de la société, en plaçant en regard les cours moyens du zinc et du plomb :

	cours du zinc	cours du plomb	Minerais de plomb	Calamine calcinée	Calamine crue	Totaux
1900-1901 (19 mois)	17.07	12.52	4.636	1.826	—	6.462
1902	18.04	11 26	8.006	3.993	1.911	13.910
1903	20.96	11.58	7.755	4.222	3.582	15.559
1904	22.59	11.98	7.280	4.736	2.885	14.901
1905	25.37	13.71	6.817	5.056	3.600	15 473
1906.	27.07	17.35	6.239	5.463	2.825	14.527
1907	23.83	19.08	5.205	5.766	3.960	14.931
1908	20.17	13.52	5.012	5.221	3.281	13.514
1909	22.15	13.08	5.285	5.218	3.488	13.991
1910	23.00	12.95	4.925	5.064	3.490	13.479
1911	25.15	13.90	4.230	7.744	21	11.995
1912	26.16	17.79	3.552	6 938	—	10.490
1913	22 71	18 30	4.045	6 775	—	10.820

Quant aux résultats industriels, que nous rapprochons dans le tableau ci-dessous, ils rappellent fidèlement les variations de cours des métaux, d'autant que la constitution relativement récente de la société ne lui permet pas encore de stabiliser son dividende.

	Recettes totales	Bénéf. nets	Amortiss. et réserves	Bénéf. distr.	Divid.
1906	2.187.685	1.233.718	883.718	350.000	40 00
1907	1.624.400	620.899	406.513	210.000	30 00
1908	1.218.563	164 221	168.606	—	—
1909	1.284.277	236.743	96.743	140.000	20 00
1910	1.287.407	245.722	105 722	140.000	20 00
1911	1.447.327	361.544	186.544	175.000	25 00
1912	1.520.549	372.692	197.692	175.000	25 00
1913	1.406.475	278.932	156.433	122.500	17 50

Si l'on rapproche les deux tableaux ci-dessous, il ressort que les exercices les plus défavorables, dans l'espèce ceux de 1908 à 1911, sont précisément ceux pendant lesquels une forte baisse des métaux a succédé au boom de 1906.

Pour les huit exercices que nous venons de passer en revue, il a été distribué aux actions, sur 3.514.470 fr. de bénéfices réalisés, 1.312.500 fr., soit 37 % seulement ; les institutions de prévoyance recevant les 67 % restants. La gestion financière est donc prudente.

\*  
\* \*

Les deux derniers bilans se comparent comme suit (au 31 décembre) :

	1912	1913
ACTIF		
Immobilisations	1.044.394	1.187.847
Actif mobilier réalisable (minerais, stocks, participations et débiteurs divers)	1.390.208	1.278.543
Actif disponible	1.836.400	1.595 620
Compte d'ordre	54.261	66.973
	<u>4.325.263</u>	<u>4.118.984</u>
PASSIF		
Capital	3.500.000	3.500.000
Réserve légale	87.730	94.178

Créditeurs divers	121.939	125.950
Compte d'ordre	440.593	276.356
Profits et Pertes : dividende	175.000	122.500
	<u>4.325.263</u>	<u>4.118.984</u>

L'accroissement des immobilisations provient des travaux engagés pour le perfectionnement et le complément d'installation. Il en résulte un affaiblissement correspondant de l'actif disponible. Au Passif, le compte d'ordre représente les acomptes reçus sur minerais vendus et non facturés. Enfin, le compte Profits et Pertes fait ressortir qu'il a été vendu, pour l'exercice 1913, pour 1.322.478 fr. 45 de minerais de plomb et de zinc contre 1.452.637 fr. 31 pendant l'exercice 1912.

La situation de trésorerie est saine, le passif exigible, y compris le dividende, ne s'élevant qu'à 402.306 fr. pour un actif disponible de 1.595.620 fr. non compris les stocks ni les débiteurs divers.

\*  
\* \* \*

Rappelons enfin qu'après approbation des comptes et vote du dividende de 17 fr. 50, l'assemblée a renouvelé, pour une durée de six années, les fonctions de M. Max Lyon, administrateur délégué, membre du conseil sortant.

Djebel-Ressas  
(Cote de la Bourse et de la banque, 25 mars 1916)

Les bénéfices réalisés par la Société des Mines de Djebel-Ressas, pour l'exercice 1915, sont nettement supérieurs aux précédents. Le bénéfice net ressort en effet à 217.487 fr. contre 39.063 fr. en 1914, soit une augmentation de 206.422 fr.

Voici comment se comparent les résultats généraux des deux derniers exercices :

	1914	1915
CHARGES		
Frais génér, en Tunisie et divers	66.662	69.994
Dépenses d'exploitation et travaux de recherches	592.742	687.666
Frais généraux à Paris	69.133	78.451
	<u>727.877</u>	<u>836.114</u>
PRODUITS		
Vente de minerais	711.152	1.032.568
Commissions, intérêts et divers	55.788	49.081
Total des produits	<u>766.910</u>	<u>1.081.599</u>
Rappel des charges	727.877	836.114

Bénéfice net	39.063	215.485
Report antérieur	—	39.063
	—	<u>284518</u>

On conçoit que, dans ces conditions, le conseil ait décidé de proposer à la prochaine assemblée de distribuer un dividende de 17 fr. par action, alors que les actions n'avaient rien reçu l'an dernier, étant donné la modicité des profits enregistrés.

Cette répartition, appliquée aux 7.000 actions de 500 fr. composant le capital social, absorbe 107.000 fr., de sorte que l'assemblée aura à approuver l'affectation suivante du solde bénéficiaire, proposé par le conseil :

Amortissements	174.023
Réserve légale	7 520
Dividende 15 fr. par action	105.000
	<u>284549</u>

Si ces résultats ont pu être obtenus, nonobstant l'état de guerre, c'est grâce à l'efficacité des mesures prises par le conseil pour remédier à la désorganisation des services et à l'arrêt de l'exploitation consécutifs à la mobilisation de la majeure partie du personnel. D'autre part, la société se trouvant privée de ses débouchés habituels du fait de la fermeture des principales usines européennes, a pu conclure un accord avec la Société Vieille-Montagne pour la durée des hostilités aux termes duquel celle-ci s'est engagée à acquérir tous les calamines du Djebel-Ressas à des prix laissant une importante marge de profits.

Le rapprochement des deux derniers bilans ne fait ressortir que des différences assez peu importantes qui ressortent d'ailleurs de la comparaison ci-dessous :

	1914	1915
ACTIF		
Propriétés et instal. anciennes	1.104.890	1 104.890
Immeubles	124 183	143.264
Subvention pour le chemin de fer de Crétéville-Laverie	1	1
Voies de communication	20 970	25.300
Frais de constitution, d'études	2.959	1
Recherches spéciales	121.139	98.422
Minerais en stock	204.760	82 229
Approvisionnements	164.358	173.655
Matériel mobilier	1.381	5.341
Appareils mécaniques	96.899	96.899

Participations	450 000	350 000
Débiteurs divers	360.165	499.645
Caisses, banques, portefeuille	899 749	1.241 053
Fonds en reports	765.693	110.129
Compte d'ordre	80 772	—
	<u>3.897 859</u>	<u>3.932.889</u>
	1914	1915
PASSIF		
Capital-actions	3.500.000	3.500.000
Réserve légale	94.178	99.704
Créditeurs divers	77.714	215.553
Compte d'ordre : acomptes sur minerais à disposition et divers	186.904	12.632
Bénéfices de l'exercice (solde)	39 063	105.000
	<u>3.897.869</u>	<u>3.932.889</u>

La trésorerie est très à l'aise ; pour faire face à 215.553 fr. de passif exigible, la société dispose de 1.850.827 fr. de disponibilités immédiates, de sorte que le fonds de roulement s'établit à 1 million 635.271.

Djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 7 avril 1917)

Les bénéfices de l'exercice 1916 atteignent 450.532 fr., au lieu de 245.485 fr. en 1915. Après affectation de 320.006 fr. aux amortissements et de 5.528 fr. à la réserve légale, il reste un disponible de 105.000 fr. ; le dividende sera fixé à 15 fr. comme précédemment.

1917 (novembre) : PARTICIPATION DANS LES MINES DE L'ORANIE

Mines de l'Oranie  
(*Le Sémaphore algérien*, 27 mars 1918)

Cette société au capital de 1.000.000 de francs, a été constituée définitivement par suite de l'amplification [*sic* : *ampliation*] d'un décret de M. le président de la République française, en date du 11 décembre 1918. contenant autorisation de l'amodiation des concessions des mines de zinc et de plomb de Maaziz et de Djebel Masser (Algérie), département d'Oran, consentie par les liquidateurs de la Société minière des Djebels-Masser. et Maaziz à la Société des mines du Djebel-Ressas et transférée par cette dernière à la Société des mines de l'Oranie.

Le siège social est installé à Paris, 5, rue du Helder.

---

Mines de Djebel-Ressas  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 mars 1919)  
(*Le Sémaphore algérien*, 6 mars 1919)

On annonce que cette société, ainsi que les liquidateurs de la Société minière des Djebels-Masser et Maaziz, ont consenti l'amodiation des concessions des mines de zinc et de plomb de Maaziz et Djebel Masser (Algérie) à la Société des mines de l'Oranie, qui vient d'être définitivement constituée.

---

L'Afrique du Nord minière  
Djebel-Ressas  
(*Le Sémaphore algérien*, 15 avril 1921)

Cette société ne pourra distribuer aucun dividende pour l'exercice 1920 ; le solde bénéficiaire, qui est peu important, sera employé en amortissements. L'exploitation est d'ailleurs complètement arrêtée.

---

L'Afrique du Nord minière  
Mines du Djebel-Ressas  
(*Le Sémaphore algérien*, 27 avril 1921)

Les bénéfices réalisés sur les ventes de minerais, en 1920, se sont élevés à 2.099.164 francs, contre 1.220.538 francs en 1919. Compte tenu des commissions et intérêts, les produits bruts ont atteint 2.127.350 francs au lieu de 1.245.908 fr. Les frais généraux en Tunisie et à Paris ainsi que les dépenses d'exploitation se sont chiffrés par 1.921.902 francs, en sorte que le bénéfice net ressort à 205.448 francs contre 41.310 francs en 1919. Le conseil proposera à l'assemblée du 3 mai d'affecter l'intégralité du solde bénéficiaire de l'exercice écoulé aux amortissements. Les participations recevront notamment 132.000 francs.

---

La législation sur les accidents du travail aux colonies  
Grande séance à l'Institut colonial français au début de 1922  
(*L'Écho annamite*, 10 mars 1927)

Parmi les présents, on notait M. ... Max Lyon, président du Djebel-Djerissas [*sic* : *Djebel-Ressas*]...

---

Mines du Djebel-Ressas  
(*Le Sémaphore algérien*, 4 mai 1922)

Les résultats de l'exercice 1921 se traduisent par un déficit de 181.377 fr. contre un bénéfice de 205.447 fr. en 1920.

Au bilan, l'actif immobilier figure pour 1.561.469 fr. contre 1.548.044 fr. l'an dernier, l'actif mobilier pour 1.540.595 fr. contre. 1.965.367 fr., l'actif disponible ressort à 411.737 fr. contre 513.924 fr. pour le précédent exercice.

Au passif, les exigibilités figurent pour 84.422 fr. contre 416.579 fr. en 1920, en diminution de 332.156 fr., du fait du remboursement, lors de l'établissement des factures, des acomptes reçus sur vente de minerais à livrer.

Les produits d'exploitation n'ont été que de 509.200 fr. contre 2.127.350 fr. l'an dernier, et les frais généraux ont atteint le chiffre de 690.577 francs.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS  
S.A. frse au capital de 3,5 MF.  
Siège social à Paris, 5, r. du Helder  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 271*)

Conseil d'administration  
composé de 2 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.  
Chalupt (Charles) <sup>13</sup>, 30, rue La-Boétie, Paris, pdt ;  
Boscher (André) <sup>14</sup>, villa des Glaieuls, Soisy-sous-Étioles (Seine-et-Oise) ;  
Ledoux (Frédéric), 36, r. Guynemer, Paris ;  
Urruty (François) <sup>15</sup>, 51, r. de Boulainvilliers, Paris.

Commissaires aux comptes  
Le Cesne (William), 8, r. Gustave-Flaubert, Paris ;  
Lafargue (Christian de), 7, r. Le Tasse, Paris.

---

MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*Le Journal des finances, 7 avril 1923*)

La société a expédié en 1922, de la mine aux ports d'embarquement, 265 tonnes de plomb et 3.445 tonnes de zinc. En 1921, l'exploitation avait été suspendue, pendant plusieurs mois, du fait de la mévente générale des minerais.

---

Qui êtes-vous ? 1924 :

DIETRICH (Baron Albert de), administrateur de diverses sociétés industrielles [Jonction Salonique-Constantinople, Mines de cuivre de Campanario, en Espagne, Mines de cuivre de Naltagua, au Chili (1907), [Djebel-Sidii en Tunisie \(1907\)](#), [Société du Djebel-Djerissa et, anciennement, des Mines du Djebel-Ressas \(Tunisie\)](#)].

1, rue Joseph-Massol, à Strasbourg T. : 15-23 ; et à Paris, 82, boulevard Malesherbes ; et château de Léonardsau (Bas-Rhin).

---

<sup>13</sup> Charles Chalupt : administrateur de multiples affaires minières et électro-métallurgiques. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

<sup>14</sup> André Boscher : administrateur de la Banque commerciale et industrielle (Banque Bourgeois) jusqu'en 1907 et de diverses petites sociétés minières. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

<sup>15</sup> François Urruty (1867-1941) : fondateur en 1905 de la Société auxiliaire des mines, dirigeant après guerre du groupe Minerais et métaux. Voir [encadré](#).

Chevalier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre ; Grand-cordon du Medjidié ; commandeur [du Nichan-Iftikhar](#).

Né à Niederbronn (Bas-Rhin) en 1861 [† 1956].

[Fils d'Albert de Dietrich (1831-1909), dont une demi-sœur, Octavie (1842-1923) était la mère d'[Édouard de Joannis, administrateur de Djebel-Djerissa](#)].

[Marié en 1892 à Lucie Hottinguer (1870-1961), fille de Rodolphe (1835-1920), dont un petit-fils, [Rodolphe Hottinguer \(1902-1985\)](#), sera à son tour administrateur de [Djebel-Djerissa](#).]

Famille d'origine lorraine, du nom de Didier, établie a Strasbourg au XVI<sup>e</sup> siècle et changea son nom en celui de Dietrich. A donné à Strasbourg plusieurs ammeister (maires), notamment Dominique, qui signa en 1682, la remise de Strasbourg à Louis XIV, et Frédéric 1<sup>er</sup>, maire constitutionnel en 1792, chez lequel Rouget de l'Isle créa la *Marseillaise* (famille anoblie par Louis XV en 1762).

A conservé, après 1871, la nationalité française ; a fait campagne en 1914 ; a été blessé en 1915 ; a fait ensuite, en Écosse et dans les camps américains, de nombreuses conférences sur l'histoire de l'Alsace.

A quitté Paris pour se fixer à Strasbourg en 1919. S'occupe de questions économiques et sociales, d'art et d'horticulture.

Éduc. : École centrale des Arts et Manufactures.

Œuvres : Alsaciens, corrigeons notre accent ; Au Pays de la Marseillaise ; Alsaciens-Lorrains, nos frères ; Lorraine, Alsace, terre promise.

TRIOULEYRE (*Louis-Marie-Damien*) ingénieur des Mines ; [directeur général de la Compagnie française des Tramways de l'Indo-Chine \[et commissaire aux comptes de l'Énergie électrique indochinoise\]](#).

8, rue Devès, Neuilly-sur-Seine.

Né à Paris, le 18 mai 1858.

Marié à M<sup>lle</sup> Schlumberger.

Éduc. : Lycée de Tours ; École supérieure des Mines de Paris.

Secrétaire de la Compagnie française des mines du Laurium [Grèce] et de ses filiales [[Bou-Thaleb \(Algérie\) et Djebel-Ressas \(Tunisie\)](#)] ; fondateur d'une fabrique d'appareils d'éclairage, d'une fabrique d'automobiles, du *Génie industriel*, de la Chambre syndicale des Ingénieurs.

Collect. : collection géologique.

Sports : footing ; cycle ; automobile.

Distr. : la culture.

Club : Touring-Club de France.

---

Société du djebel-Ressas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 février 1924)

La production de minerais de plomb pour l'année 1923 a atteint 1.766 tonnes et celle de minerais de zinc pour la même période s'élève à 2.401 tonnes.

Pour l'année 1922, les expéditions de minerais de plomb avaient été de 265 tonnes et celles de minerais de zinc de 3.445 tonnes.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1924)

L'assemblée générale tenue le 16 avril a décidé la mise en paiement d'un dividende de 50 francs par action (net : 44 fr. au nominatif et 37 fr. 52 au porteur) et 9 fr. 80 par part de fondateur (net : 4 fr. 94), payables depuis le 1<sup>er</sup> mai.

L'assemblée générale extraordinaire qui devait avoir lieu pour délibérer sur la réduction du capital social de 3.500.000 à 3 millions 150.000 francs par remboursement d'une somme de 50 francs par action, a été remise au 30 mai.

---

#### SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS (*Les Annales coloniales*, 14 mai 1924)

L'assemblée générale ordinaire du 9 mai a approuvé les rapports et les comptes de d'exercice 1922 se traduisant par un bénéfice net de 291.906 francs. Ce solde créditeur a été affecté à des amortissements divers, notamment celui du solde débiteur de l'exercice 1921, s'élevant à 181.377 francs.

M. Ch. Chalupt, administrateur sortant, a été réélu pour une période de six années.

---

#### *Annuaire industriel*, 1925

MINES DU DJEBEL-RESSAS (Soc. des), 5, r. du Helder, Paris, 9<sup>e</sup>. Cons. d'adm. : Ch. Cambefort [1858-1919], Ch. Chalupt, [baron] A[lbert] de Dietrich [1861-1956], F. Ledoux, F[rançois] Urruty, Max Lyon. Service technique : Pageyral, [Fernand] Laborde. Galène, Calamine. (1-35915).

---

#### ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS

---

##### Ingénieurs et ingénieurs-conseils (*Annuaire industriel*, 1925)

Laborde (Fernand), 40, av. de Paris, Tunis et au Djebel-Ressas, Tunisie. T. 1 Crétéville et 2-40 et 5-37 Tunis. E. C. P. Directeur de la Société des mines du Djebel-Ressas, vice-président du Comité des mines et phosphates de Tunisie. (Exploitation des mines. Préparation mécanique des minerais.)

Antérieurement : ingénieur à la Société anonyme des Aciéries de France, Houillères d'Aubin et à la Compagnie des mines de Vicoigne et de Nœux.

---

#### DJEBEL-RESSAS (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 mars 1925)

L'exercice 1924 du Djebel-Ressas, se solde par un bénéfice de 1.100.828 contre 984.233 fr. l'an dernier. Après déduction de 415.565 fr. contre 468.444 francs pour amortissements et dotation de la réserve légale, le solde distribuable s'établit à 651.000 fr. contre 490.000 l'an dernier. Ainsi que prévu, le dividende des actions sera porté de 50 à 60 fr. par action et celui des parts de 9 fr. 80 à 16 fr. 17. En outre, un remboursement de 50 fr. par action qui ramènerait le nominal des titres à 400 fr. serait effectué de nouveau cette année.

---



50 Frs. Remboursés



SOCIÉTÉ  
DES  
MINES  
DU  
**Djebel Ressas**  
(Tunisie)



Remb. de 50 frs  
Capital ramené à 2.840.000 frs.  
9 Mai 1925  
Siège Social à Paris

**Action de Cinq Cents Francs**

**AU PORTEUR**

**N° 1,019**

UN ADMINISTRATEUR

UN ADMINISTRATEUR

*Antoine L. L...*  
Paris, le 29 Mai 1900.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS, TUNISIE  
Constituée suivant statuts déposés chez M<sup>e</sup> Armand Aron, notaire à Paris,  
le 4 mai 1900

ACTION ABONNEMENT SEINE 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr.
50 fr. remboursés. — Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 25 juin 1924
2 <sup>e</sup> remboursement de 50 fr. — Capital ramené à 2.800.000 fr. — 9 mai 1925

Société anonyme  
au capital social de 3.500.000 fr.  
divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune

—  
Siège social à Paris

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR  
Un administrateur (à gauche) : Albert de Dietrich  
Un administrateur (à droite) : Max Lyon  
Paris, le 29 mai 1900  
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux

SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-RESSAS  
S.A. frse au capital de 2,8 MF.  
Siège social à Paris, 5, r. du Helder  
Registre du commerce : Seine, n° 2.746  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 271-273*)

Conseil d'administration  
composé de 2 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.  
Chalupt (Charles), 30, rue La-Boétie, Paris, pdt ;  
Boscher (André), villa des Glaieuls, Soisy-sous-Étioles (Seine-et-Oise) ;  
Ledoux (Frédéric), 36, r. Guynemer, Paris ;  
Breteau (A.), 144, r. La-Fayette, Paris.  
Tupin (Gaston), 129, bd Voltaire, adm. délégué.

Commissaires aux comptes  
Le Cesne (William), 8, r. Gustave-Flaubert, Paris ;  
Lafargue (Christian de), 7, r. Le Tasse, Paris.

Capital social. — 2,8 MF divisé en 7.000 act. de 400 fr. entièrement libérées. Il a été attribué 200.000 fr. en espèces à l'apporteur en rémunération de ses apports. À l'origine : 3,5 MF ; ramené au chiffre actuel par deux remboursements de 50 fr. par act. Parts bénéficiaires. — 10.000.

#### RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES

Ex.	Bénéf. nets	Amort. et rés.	Divid. total	Divid. act.	Divid. Part
1916	430.432	325.533	105.000	15	—
1917	248.539	143.539	105.000	15	—
1918	75.420	75.420	—		—
1919	41.310	41.310	—		—
1920	205.447	203.447	—		—
1921	- 181.377	—	—		
1922	291.907	110.530	—		—
1923	984.233	494.233	448.000	50	9 80
1924	1.100.828	449.828	581.700	60	16 17
1925	1.574.299	498.509	893.900	85	29 89

Le règlement des dettes et la loi de 8 heures  
par Fernand Laborde,  
directeur de la Société des mines du djebel-Ressas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 janvier 1927)

---

Djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 20 mai 1927)

Djebel-Ressas, dont le bénéfice net s'établit à 2.039.436 francs contre 1.574.299 francs en 1925, mais dont les dividendes seront vraisemblablement ramenés de 85 francs à 50 francs brut par action et de 29 fr. 85 à 12 fr. 74 brut par part, reflue respectivement de 1.140 à 1.070 et de 485 à 463.

---

Mines du djebel-Ressas  
(*Le Journal des débats*, 23 juin 1927)

L'assemblée ordinaire du 21 juin après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1926 se soldant par un bénéfice de 2.039.000 fr. contre 1.574.000 fr. en 1925 a voté un dividende de 50 fr. brut (41 fr. net par action nominative et 29 fr. 55 net par action au porteur) et de 12 fr. 24 brut (7 fr. 40 net) par part de fondateur.

---

INFORMATIONS DIVERSES  
Djebel-Ressas  
(*La Presse*, 28 décembre 1927)

Le bruit court qu'en raison de la situation du marché du plomb et surtout de la pauvreté des minerais tout-venants des gisements, le conseil d'administration de la Société des mines du Djebel-Ressas envisagerait l'arrêt de l'extraction. En outre, suivant une enquête récente, la société perdrait actuellement 75.000 francs par mois sur son extraction. On conçoit donc parfaitement qu'il y ait de graves mesures à prendre. D'autre part, le directeur de la mine, M. Laborde aurait été chargé de vendre une des laveries ; ce dernier bruit demande cependant à être confirmé.

---

Mines du djebel-Ressas  
(*Le Journal des finances*, 17 août 1928)

La Société des mines du djebel-Ressas, qui a été constituée en 1900, exploite en Tunisie un gisement de plomb et de zinc qui est assez riche, mais qui contient une part importante de stériles : l'extraction, qui nécessite de ce fait des frais élevés, se fit d'abord à ciel ouvert, mais, les couches superficielles étant épuisées, elle doit être, depuis plusieurs années, effectuée par galeries.

A ces difficultés qui résultent de la nature même du gisement, viennent s'en ajouter d'autres qui sont la conséquence du manque de main-d'œuvre.

On ne saurait s'étonner, dans ces conditions, que les résultats aient été quelque peu irréguliers et particulièrement dans ces dernières années. Le tonnage des minerais extraits, qui atteignait 13 à 14.000 tonnes avant la guerre, est tombé à 5.000 tonnes en 1924, 5.182 en 1925, 4.748 en 1926, 4.862 en 1927. Il faut ajouter d'ailleurs que certaines difficultés de l'exploitation d'une part, et l'instabilité du marché du métal d'autre part, ont entraîné à diverses reprises l'arrêt de l'extraction : ce fut le cas, par exemple en 1920, année pour laquelle le chiffre de production ne fut que de 697 tonnes ; mais en 1922, l'exploitation put être complètement reprise et s'était poursuivie normalement jusqu'à ces derniers mois. L'année 1926 avait même été exceptionnellement favorable grâce au cours élevé des métaux et à la hausse de la livre sterling ; les ventes de minerais étaient passées de 4.745.000 à 5.549.000 francs.

Mais l'exercice 1927 a vu cette situation se retourner complètement : le plomb et le zinc sont tombés à des prix qui rendent l'exploitation difficilement rémunératrice, même pour les mines dont le gisement est riche et pour lesquelles l'extraction n'entraîne pas des frais très élevés. Ce n'est pas le cas, nous l'avons vu, de Djebel-Ressas : aussi les résultats du dernier exercice sont-ils déficitaires. Voici, d'ailleurs, comment se comparent les résultats obtenus et les répartitions effectuées par la société depuis 1920 :

Exercice	Résultats	Amortiss. et réserves	Divid. par actions	Divid. par part
1920	205.447	205.447	Néant	Néant
1921	- 181.377	néant	—	—

1922	201.908	110.529	—	—
1923	984.233	494.253	10	9,5
1924	1.100.826	449.828	60	10,17
1925	1.574.299	552.289	85	28,89
1926	3.039.436	532.000	50	12,74
1927	- 207.271	néant	néant	néant

La période difficile dans laquelle vient à nouveau de rentrer la Compagnie de Djebel-Ressas, après quelques années de prospérité relative, se présente sous un aspect d'autant plus inquiétant que les difficultés de la main-d'œuvre ont interrompu les travaux de recherches et que, de ce fait, les réserves de minerais reconnues dont disposent la mine sont en notable diminution. On a fait courir le bruit que l'exploitation, dans ces conditions, allait être suspendue ; la société a immédiatement publié un démenti, mais on peut maintenant se demander quelle est la valeur de celui-ci car on vient d'annoncer qu'une proposition d'amodiation des mines sera soumise à l'assemblée ordinaire du 20 août.

Nous ne possédons encore aucune information sur les modalités éventuelles de cette opération, mais il semble sage de prendre les choses au pire et de considérer que Djebel-Ressas a été, cette fois, vaincu et qu'elle est sur le point de renoncer à son exploitation, du moins sous la forme sous laquelle elle l'avait poursuivie jusqu'alors.

Heureusement, la société a toujours été gérée financièrement avec une grande prudence. Le capital, qui était fixé à l'origine à 8.500.000 fr., n'est plus représenté aujourd'hui que par 7.000 actions de 400 fr., car il a été procédé à deux reprises, en 1924 et 1925, à des remboursements de 50 fr. par titre. Il existe en outre 10.000 parts bénéficiaires ayant droit à 35 % des superbénéfices. D'importants amortissements ont été effectués chaque année, quand les bénéfices le permettaient ; aussi la situation financière, malgré l'ébranlement de cette année, reste-t-elle incontestablement saine, avec des immobilisations en grande partie amorties et des disponibilités atteignant près des 2/3 du capital versé. La comparaison des deux derniers bilans, qui trahit les difficultés récemment traversées, permet cependant de constater que la société est loin d'être financièrement aux abois.

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1927

ACTIF	
Propriétés et installations	483.000 00
Immeubles	54.365 83
Subvention pour le Ch. de fer de Crétéville à la laverie	1 00
Voies de communication	1 00
Frais de constitution, d'études et divers	1 00
Recherches spéciales et découvertes	1 00
Matériaux en stock	32.021 00
Minerais en stock	532.400 00

Approvisionnements	450.151 90
Matériel et mobilier	1 00
Appareils mécaniques	57.847 51
Participations	63.341 82
Débiteurs divers	238.104 93
Caisse, banques, portefeuille	1.640.704 88
Perte	287.271 96
	<u>3.830.214 83</u>
PASSIF	
Capital	2.800.000 00
Réserve légale	252.598 81
Créditeurs divers	777.616 02
	<u>3.830.214 83</u>

Les actions et les parts Djebel-Ressas, qui ont atteint, les premières, 2.075 au plus haut, en 1925, et les secondes, 880 en 1926, sont tombées à 585 et 314 respectivement. Il est possible que la situation financière saine de la société lui permette d'amodier ses mines dans des conditions assez avantageuses pour justifier des cours plus élevés, mais il convient pour se faire une opinion d'attendre des informations précises ; en attendant, ces titres restent exclusivement soumis aux influences spéculatives.

---

## AMODIATION À PEÑARROYA

MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*Le Journal des débats*, 15 septembre 1928)

Les actionnaires, réunis le 11 septembre en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1927, se soldant par un déficit de 267.271 fr. Ce résultat est dû en majeure partie au fléchissement sensible des cours du plomb et du zinc, et, d'autre part, à celui du cours de la livre sterling, par rapport à l'exercice précédent. Devant cette situation, le conseil a jugé préférable de ne pas continuer une exploitation par trop déficitaire et a engagé avec la Société minière et métallurgique de Peñarroya des pourparlers qui ont abouti à la conclusion d'un contrat relatif à l'amodiation par cette société des mines de Djebel-Ressas ; l'assemblée a approuvé les termes dudit contrat et a autorisé le conseil à le rendre définitif pour qu'il porte ses pleins effets.

---

Échos de Bourse  
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1929)

Nous empruntons à notre confrère *Commentaires*, les échos suivants :

#### Le Djebel-Ressas

Depuis novembre 1928, l'exploitation est complètement suspendue au « Djebel-Ressas ». On se demande pourquoi le conseil a remis les destinées de l'affaire entre les mains de « Peñarroya ». L'affermage est un pis-aller, à condition que le fermier travaille.

« Peñarroya » se croise les bras, en grande dame. Elle juge que les stocks de sa fonderie de Mégrine\* sont assez lourds comme cela, sans aller s'encombrer des minerais mixtes du « Djebel-Ressas ». La loi du plus fort est toujours la meilleure.

---

#### « PARLEMENTAIRES ET FINANCIERS »

Répertoire des sénateurs et députés, administrateurs, directeurs ou associés de sociétés financières, commerciales et industrielles et des grandes organisations oligarchiques

par R. MENNEVÉE

ÉDITION 1930

(*Documents politiques*, avril 1930)

BRETEAU (Docteur [Almire])[1862-1930]

[Député (1924-1927), puis] Sénateur de la Sarthe

Adresse : 144, rue La Fayette, à Paris.

Administrateur : Mines du Djebel-Ressas.

---

#### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE PENARROYA (*Le Temps*, 28 juillet 1930)

Afrique. Djebel-Ressas. — Nous avons fait un assez gros effort pour explorer ce gisement important que nous avons amodié en 1928 ; ces recherches n'ont pas été infructueuses : elles ont abouti à la découverte d'une quantité appréciable de minerais mixtes. Nous devons sans doute installer au Ressas un four tournant analogue à celui qui va fonctionner en Sardaigne, comme nous vous l'annoncions l'année dernière.

---

#### MINIÈRE DU DJEBEL-RESSAS (*Le Journal des débats*, 21 juillet 1931)

L'assemblée du 17 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1930, se soldant par une nouvelle perte de 7.172 fr., qui, s'ajoutant au report antérieur, forment un déficit total de 725.762 fr. La société a arrêté provisoirement ses travaux de recherches et exploitation devant la constante baisse des matières premières.

---

#### Djebel-Ressas (*Les Annales coloniales*, 21 mai 1932)

L'action Djebel-Ressas est assez résistante à 265 ; les comptes de l'exercice T931, qui seront soumis à rassemblée du 30 rirai, présentent une perte de 2.191 fr. contre 7.172 fr. pour l'exercice précédent. Compte tenu du report déficitaire antérieur, la perte totale ressort à 735.125 fr. L'exploitation n'a pas été reprise et la société s'est bornée à encaisser la redevance de Peñarroya et les intérêts de son portefeuille.

---

MINES DU DJEBEL-RESSAS  
(*Les Annales coloniales*, 5 novembre 1932)

Tenue le 31 octobre, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1931, dont la perte, s'élevant à 2.191 francs, porte à 735.125 francs le déficit total au 31 décembre dernier.

---

[Prime publique de soutien aux mines de plomb et de zinc]  
VERS LA REPRISE DE L'EXPLOITATION DES MINES NORD-AFRICAINES  
(*Le Temps*, 28 août 1935)

[...] Les Mines de djebel-Ressas ont été amodiées à Peñarroya. Le contrat d'amodiation stipule que ce n'est que lorsque le zinc aura atteint le cours de 20 livres or que la société Peñarroya reprendra le paiement des redevances au taux initial fixé en 1928.

---

Djebel-Ressas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1936)

L'exploitation a été amodiée à Peñarroya. On nous signale que la remise en marche est conditionnée à d'assez grosses dépenses d'immobilisations, pour le traitement thermique ou hydraulique du minerai. Des études assez longues sont donc nécessaires.  
*L'Information.*

---

L'Industrie minière en Tunisie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1937)

On escompte que Djalta, Aïn-Allega et le Djebel-Ressas seront en exploitation avant la fin de l'année courante.

---

*Annuaire industriel*, 1938 :  
MINES du DJEBEL-RESSAS (Soc. des)[Tunisie], 2, r. des Mathurins, Paris, 9<sup>e</sup>. Cons. d'adm. : Prés. : Ch[arles] Chalupt [*> Mines de l'Oranie + Ind. Énergie électrique*] ; Adm. : MM. André Boscher, F[rédéric] Ledoux [*Peñarroya*], F[rançois] Urruty [*pdt Minemet*], Gaston Tupin.  
Galène, Calamine. (1-35915).

---

Djebel-Ressas  
(*Le Temps*, 9 janvier 1939)

Djebel-Ressas s'est alourdie de 250 à 230, après la publication des premiers résultats de l'exercice 1938, dont le bénéfice viendra en déduction des pertes antérieures qui se chiffrent par 393.000 francs.

---

AEC 1951. — Société des mines du djebel-Ressas [1956/2263], 16, boulevard Montmartre, Paris. — 1906. — 2.800.000 fr. — zinc, plomb. — Tunisie (Société dissoute. Concession amodiée à la Société de Peñarroya [1956/655]).

---

[Desfossés 1956]

2263. Mines du Djebel-Ressas [Tunisie] : abs. en 1949 par la Cie frse des mines du Laurium (groupe Peñarroya).

---